



ATRHE

Association Transdisciplinaire
pour les Recherches Historiques
sur l'Éducation

Colloque international

27-28 juin
2022

Université
Lumière Lyon 2
campus des Berges
du Rhône

L'enseignement supérieur du XIX^e siècle à nos jours

Établissements, acteurs, disciplines, pédagogies (France et international)

Organisateurs : ATRHE, ECP, LARHRA, Triangle avec le soutien du LLE et du RESUP
Plus d'informations : <https://enseignement-sup.sciencesconf.org/>



Photo 1 : Jean Suquet : Faculté de médecine et de pharmacie. Les étudiants dans le grand amphithéâtre, Lille, 1959, ©Réseau-Canopé - Le Musée national de l'Éducation
Photo 2 : Carte postale, Lyon, début XX^e siècle

Contenu du programme

Programme général	3
Lundi 27 juin	3
Mardi 28 juin	4
Planning des ateliers	5
Lundi 27 juin 11h - 12h30 Session A	5
Lundi 27 juin 15h30 - 17h30 Session B	6
Mardi 28 juin 9h - 11h Session C	8
Mardi 28 juin 14h - 16h Session D	9
Résumé des présentations	11
Atelier A1	11
Atelier A2	13
Atelier A3	15
Atelier A4	17
Atelier A5	19
Atelier B1	21
Atelier B2	23
Atelier B3	25
Atelier B4	27
Atelier B5	29
Atelier C1	30
Atelier C2	32
Atelier C3	34
Atelier C4	36
Atelier C5	38
Atelier D1	40
Atelier D2	42
Atelier D3	44
Atelier D4	46
Index des intervenants et intervenantes	49

Lundi 27 juin

8h30 : Café d'accueil, Atrium

9h-9h30 : Grand Amphi

Ouverture du colloque par Nathalie Dompnier, présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Mot d'accueil de Renaud d'Enfert, président de l'ATRHE

Présentation des structures organisatrices

9h30-10h45 : Conférence inaugurale par Christophe CHARLE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), « Mesurer les effets des réformes : le cas de l'Université Paris 1-Panthéon Sorbonne », Grand Amphi

Animateur : Yves VERNEUIL

11h-12h30 : Session A

Atelier A1 – BEL.034 Entre centralités et rôle des acteurs locaux

Atelier A2 – BEL.019 Grandes écoles et institutions scientifiques dans le paysage de l'enseignement supérieur français

Atelier A3 – BEL.016 Recompositions disciplinaires dans l'enseignement supérieur

Atelier A4 – BEL.020 Organisation des études scientifiques

Atelier A5 – BEL.015 Formation des enseignants (1)

12h30 -14h : Repas

14h-15h15 : Table ronde « Les archives de l'enseignement supérieur », animée par **Emmanuelle PICARD** (ENS de Lyon, Triangle), Grand Amphi

- **Anne ROHRITSCH**, conservatrice au Département Éducation, Culture, Affaires sociales des Archives nationales
- **Cyprien HENRY**, chef de la Mission des archives et du patrimoine culturel des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- **Émilie POIRSON**, responsable du pôle management documentaire et archives INSA Lyon
- **Thibaud VIGNERESSE**, responsable du pôle archives de l'université Jean Moulin Lyon 3

15h30-17h30 : Session B

Atelier B1 – BEL.034 Ancrages locaux d'établissements nationaux

Atelier B2 – BEL.019 Les étudiantes : lieux, réseaux, stratégies

Atelier B3 – BEL.016 Institutionnalisation et intégration des savoirs : le cas des SHS et des langues minoritaires

Atelier B4 – BEL.020 Emergence et construction des disciplines scientifiques

Atelier B5 – BEL.015 Formations des enseignants (2)

18h-20h30 : Apéritif dînatoire

8h30 : Café d'accueil, Atrium

9h-11h : Session C

Atelier C1 – BEL.034 Thèses de doctorat et devenir des docteurs

Atelier C2 – BEL.019 L'enseignement des arts

Atelier C3 – BEL.016 Transitions secondaire-supérieur

Atelier C4 – BEL.020 Etudiants et enseignants des grandes écoles

Atelier C5 – BEL.015 Modèles universitaires en débat

11h15-12h45 : Table ronde « Politiques de l'enseignement supérieur en France : enjeux locaux, nationaux, internationaux », animée par **Pascal BOUCHARD**, directeur de l'agence d'informations ToutEducat, Grand Amphi

- **Sylvie BAUER**, présidente de la Commission permanente du Conseil national des universités
- **Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN**, vice-présidente Recherche de l'université Lyon 2
- **Christophe FAVERJON**, vice-président Enseignement supérieur de Saint-Étienne Métropole
- **Jean-Yves MERINDOL**, ancien président de l'Université Sorbonne Paris Cité, ancien conseiller enseignement supérieur et recherche au cabinet du Président François Hollande
- **François-Xavier PENICAUD**, maire-adjoint de la ville de Bron, chargé de l'insertion, de l'emploi, de l'éducation et des universités, ancien conseiller régional

12h45 -14h : Repas

14h-16h : Session D

Atelier D1 – BEL.034 Évaluation et gestion de l'enseignement supérieur

Atelier D2 – BEL.019 Conflits et mobilisations : des campus en tension

Atelier D3 – BEL.016 Questions transnationales/internationales

Atelier D4 – BEL.020 Formation professionnelle et professionnalisation

16h15-17h30 : Conférence de clôture, par **Mauro MORETTI** (Università per Stranieri di Siena), « Vue d'Italie. Thèmes et tendances de la recherche sur l'université à l'époque contemporaine », Grand Amphi

Animateur : Renaud D'ENFERT

Colloque ATRHE 2022 – Planning des ateliers

Lundi 27 juin 11h - 12h30 Session A

Atelier A1 - Entre centralités et rôle des acteurs locaux, BEL.034

Animateur – Jean-Luc Le Cam

Jean-François CONDETTE (Université de Lille, IRHiS), *Entre système centralisé et « placenta local » : les universités françaises et leur enracinement local sous la Troisième République (1870-1940)*

Margo STEMMELIN (Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, IDHE.S), *Une université pour l'empire ? Retour sur la transformation des Écoles supérieures d'Alger en Facultés (1898-1910)*

Pauline COLLET (Université Toulouse Jean Jaurès, FRAMESPA), *Un acteur essentiel. La place des universitaires dans les constructions des bâtiments des années 1960 à nos jours à travers deux périodes de construction de l'actuelle Université Toulouse Jean Jaurès*

Atelier A2 - Grandes écoles et institutions scientifiques dans le paysage de l'enseignement supérieur français, BEL.019

Animateur – Alain Fernex

Marion LEMAIRE (Université Rennes 1, Service culturel) et **Damien GENDRY** (Université Rennes 1, Géosciences Rennes), *Faculté des sciences contre Muséum d'histoire naturelle ? Rennes, 1870-1944*

Émilie ROBIN (UMR SIRICE), *Un campus des grandes écoles : le pôle de Saclay dans les années 1960-1970*

Laurent HEYBERGER (Université de technologie de Belfort-Montbéliard, FEMTO-ST), *Les étudiantes de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (1985-2016) : entre modèle paternel, transmission maternelle et modernité*

Alexandre MOATTI (Université Paris-Cité, SPHERE UMR 7219), *Mutations de gouvernance et de communication à Polytechnique, 2010-2020*

Atelier A3 - Recompositions disciplinaires dans l'enseignement supérieur, BEL.016

Animatrice – Françoise Lantheaume

Matthias CLERY (Université Paris-Saclay, EST), *Le calcul des probabilités à la faculté des sciences de Paris (1918-1939) : le moteur d'une tectonique disciplinaire entre physique et mathématique*

Nataliya YATSENKO (Université Paris Cité, ICT), *Soviétisation des langues vivantes universitaires : comment une discipline déjà enseignée s'adapte à l'université transformée (1939-1953)*

Corentin MARION (Université Paris Cité, ICT) et **Patrick FARGES** (Université Paris Cité, ICT), *Pratiquer une histoire transnationale? L'internationalisation des études historiques depuis les années 1990 au prisme des cursus intégrés franco-allemands en histoire*

Atelier A4 – Organisation des études scientifiques, BEL.020

Animateur – André Robert

Ekaterina ZHAROVA (Institute for the History of Science and Technology, RAS), *Practical trainings at natural science at the universities of the Russian Empire in the 19th century*

Fabien KNITTEL (Université Bourgogne-Franche-Comté, Centre Lucien Febvre), *L'agronomie et l'enseignement supérieur en France à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Le cas Grandea*

Marc KEFER (Université de Bordeaux, SPH), *Lucien Marchis (1863-1941) : professeur d'aviation à la Sorbonne (1910-1934). Enseignement de l'aéronautique et de la production du froid industriel dans le premier tiers du 20e siècle*

Atelier A5 - Formation des enseignants (1), BEL.015

Animateur – Gilles Combaz

Sonia BIROCHEAU (Université Paris-Est Créteil, IMAGER), Former les enseignants et servir les écoles publiques - Ou comment repenser l'histoire des écoles normales états-uniennes

Loïc SZERDAHELYI (Université Lyon 1, L-VIS), **Géraldine FARGES** (Université Bourgogne Franche-Comté, IREDU) et **Ines ALBANDEA** (Université de Nantes, CREN), *Approche sociohistorique des préprofessionnalisations aux métiers de l'enseignement : le cas des IPES (1957-1981)*

Sigolène COUCHOT-SCHIEUX (CY Cergy Paris Université, EMA), *L'incursion de l'égalité des sexes dans les formations au professorat dans les instituts de formation des maîtres. D'une laborieuse acceptation à une tendance à la mode*

Lundi 27 juin 15h30 - 17h30 Session B

Atelier B1 - Ancrages locaux d'établissements nationaux, BEL.034

Animatrice – Solenn Huitric

Muriel FLAHAUT (Université de Lorraine, Archives Poincaré), *Une faculté de Province au XIX^e siècle : la faculté des sciences de Montpellier et ses enseignants (1809-1918)*

Sylvain BLOQUET (Université Paris Cité, IHD), *Les Facultés municipales libres de droit (1875-1940), manifestation locale de la liberté de l'enseignement*

Jean-Luc LE CAM (Université de Bretagne Occidentale, Centre François Viète), *Les premiers IUT délocalisés : contexte, acteurs, enjeux - l'exemple breton (1966-1977)*

Camille VERGNAUD (Université Grenoble Alpes), *Mobiliser un territoire d'ancrage pour (se) promouvoir (dans) l'université : le cas de l'Université Paris Nanterre*

Atelier B2 - Les étudiantes : lieux, réseaux, stratégies, BEL.019

Animatrice – Marianne Thivend

Rebecca ROGERS (Université Paris Cité, CERLIS), *Réseaux et comparaisons au service de l'enseignement supérieur des femmes au XIX^e siècle*

Amélie PUCHE (Université d'Artois, CREHS), *S'adapter au travail universitaire : un enjeu pour les femmes sous la Troisième République*

Maud DELEBARRE (Université Paris Cité, CERLIS), *La diversité de l'offre d'éducation privée à destination des jeunes filles durant la première moitié du XX^e siècle à Paris : l'exemple des établissements supérieurs libres pour jeunes filles étrangères*

Jacqueline ESTRAN (Université Jean Moulin Lyon 3, IETT), *De l'Institut franco-chinois de Lyon (1921-1946) à l'université française : quelle intégration pour les étudiantes ?*

Atelier B3 - Institutionnalisation et intégration des savoirs : le cas des SHS et de langues minoritaires, BEL.016

Animateur – Jean-Yves Seguy

Agnès GRACEFFA (Université libre de Bruxelles, SociAMM), *Le séminaire d'histoire médiévale : lieu de légitimation disciplinaire, laboratoire pédagogique et incubateur de recherches*

Emanuele PODDA (University of Warwick), *Entre science et expérience : les juristes « politistes » des années trente fauteurs de la « seconde institutionnalisation » de la science politique en France*

Jérôme MARTIN (CRTD, CNAM), *Institutionnaliser et professionnaliser la psychologie : L'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle, un modèle original d'enseignement supérieur ? (1928-1991)*

Argia OLÇOMENDY (Université Bordeaux Montaigne, IKER), *Les études basques à l'université en France (1920-2000)*

Atelier B4 - Émergence et construction des disciplines scientifiques, BEL.020

Animateur – Letterio Todaro

Sacha TOMIC (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), *La toxicologie en France au XIX^e siècle : émergence d'une discipline universitaire*

Valentin MERIAUX (Université de Lille, IRHiS), *L'Institut Pasteur de Lille et l'enseignement de la microbiologie à Lille. Ancrage et diffusion du modèle d'organisation de la science pasteurienne (1895-1940)*

Cédric NEUMANN (CNAM, HT2S), **Camille PALOQUE-BERGES** (CNAM, HT2S) et **Loïc PETITGIRARD** (CNAM, HT2S), *Défendre sa position dans l'enseignement supérieur : Le développement de l'enseignement et de la recherche en informatique au Cnam (1960-1990)*

Hala KHASSIBA (Université de Lorraine, Archives Poincaré), *De la recherche en laboratoire vers l'installation de l'enseignement de l'informatique à l'Université de Nancy (1950-1980)*

Atelier B5 – Formations des enseignants (2), BEL.015

Animatrice – Catherine Dorison

Louise FERTE (Université de Lille, STL), *L'enseignement philosophique à l'École normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses (1880-1942)*

Loïc SZERDAHELYI (Université Lyon 1, L-VIS), *Le genre des concours : le CAPEPS et l'agrégation d'EPS de 1981 à nos jours*

Atelier C1 - Thèses de doctorat et devenir des docteurs, BEL.034

Animatrice – Rebecca Rogers

Pierre VERSCHUEREN (Université de Franche-Comté, Centre Lucien Febvre) et **Cécile OBLIGI** (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne), *Le projet ès lettres : vers une socio-histoire des docteurs ès lettres*

Thibaud TROCHU (Université de Lille, STL), *Éléments d'archives sur les soutenances de thèses de philosophie en Sorbonne (1870-1940)*

Arnaud DESVIGNES (Université de Picardie Jules Verne, CAREF), *Les thèses de doctorat ès lettres, soutenues en Sorbonne, et relatives aux périodes antique et médiévale, au miroir des comptes rendus de soutenance, des années 1930 à 1968*

Atelier C2 - L'enseignement des arts, BEL.019

Animateur – Guy Lambert

Grégory REIMOND (Université Toulouse Jean Jaurès, PLH-ERASME), *La chaire, le musée et l'atelier : enseigner l'archéologie et l'histoire de l'art à Bordeaux (1876-1913)*

Amandine DIENER (Université de Bretagne Occidentale, Géoarchitecture), *L'École des beaux-arts et l'enseignement de l'architecture (1863-1968). La tentation du modèle universitaire ?*

Pierre MAURER (École nationale supérieure d'architecture de Nancy, LHAC), *L'atelier Expert à l'École des beaux-arts : trajectoires, influences, transmission (1925-1952)*

Atelier C3 - Transitions secondaire-supérieur, BEL.016

Animateur – Yohan Dubigeon

Félix BARANCY (ENS de Lyon, IHRIM), *La philosophie, entre enseignement secondaire et enseignement supérieur dans la querelle sur le monopole universitaire (1844-1850)*

Yves VERNEUIL (Université Lumière Lyon 2, ECP), *La transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur : débats autour de dispositifs de propédeutique (fin XIXe siècle-1947)*

Marie-Élise HUNYADI (Université catholique de l'Ouest, LIRFE) et **Véra LEON** ((Université Paris Cité, CERLIS), *Orienter vers le supérieur? La revue Avenirs (1947-2001) et la politique d'orientation à l'épreuve de la démocratisation universitaire*

Hacina RAMDANI (Université Lumière Lyon 2), *Trajectoires scolaires et universitaires d'enfants d'immigrés présents à l'université Lyon 2 au cours des années 1950-1990*

Atelier C4 - Étudiants et enseignants des grandes écoles, BEL.020

Animatrice – Dominique Bret

Matthieu CASALI ((Université de technologie de Belfort-Montbéliard, FEMTO-ST), *Les enseignants et les personnels de l'École d'application de l'Artillerie et du Génie (1802-1912)*

Cyril LACHEZE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), *Les voyages des élèves ingénieurs des Mines de Paris, 1826-1870*

Yannick VINCENT (École polytechnique, LinX), *Les conférences de mathématiques à l'École polytechnique à la fin du XIXe siècle*

Atelier C5 - Modèles universitaires en débat, BEL.015

Animateur – Frédéric Mole

Myriam BISCAÏ (Université Jean Moulin Lyon 3, CLHD), *L'enseignement supérieur des filles : l'ambivalence de la position des facultés catholiques (1890-1914)*

Vincent HEIMENDINGER (ENS Paris-Saclay, IDHE.S), « *Les aléas de l'interdisciplinarité* » : *l'enseignement de l'histoire dans les universités parisiennes au lendemain de 1968*

Camelia RUNCEANU (EHESS, CESSP), *Les enjeux de l'enseignement supérieur privé dans la Roumanie postcommuniste*

Camille ROELENS (Université de Lausanne, CIRE), *1980-2020, l'enseignement supérieur et la recherche en Débat. Intellectuel.le.s, politiques universitaires et recompositions idéologiques*

Atelier D1 - Évaluation et gestion de l'enseignement supérieur, BEL.034

Animateur – Denis Poizat

Nina LENDRIN (Université de technologie de Compiègne, COSTECH), *L'industrialisation de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne francophone*

Aline WALTZING (Sciences Po Paris, CSO), *Les universités évaluées. France, Pays-Bas, années 1980 et 1990*

Étienne BORDES (Université Sorbonne Paris Nord, Pléiade), *La Conférence des présidents d'université, histoire d'une organisation entre deux niveaux d'échelle (fin des années 1960 – fin des années 2000)*

Atelier D2 – Conflits et mobilisations : des campus en tension, BEL.019

Animateur – Youenn Michel

Antonin DUBOIS (EHESS, IRIS), *La barrière plus que le niveau. Les mobilisations étudiantes contre les dispenses de baccalauréat en France avant la Première Guerre mondiale*

Ana-Maria STAN (Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie, Musée d'histoire), *La dispute universités - écoles supérieures reflétée dans les débats de l'Association des professeurs universitaires de Roumanie et dans la législation roumaine de l'enseignement supérieur (1919-1943)*

Ronan RICHARD (Université Rennes 2, Tempora), *(Dis)continuité pédagogique en contexte de captivité. L'exemple pilote de l'université populaire du camp de l'Île Longue (1916-1920)*

Florent PITON (LabEx HaStec, IMAf), *Conflits politiques et oppositions régionalistes à l'université. Le campus de Nyakinama au Rwanda de sa création au génocide des Tutsi (1981-1994)*

Atelier D3 - Questions transnationales/internationales, BEL.016

Animateur – Renaud d'Enfert

Virgile ROYEN (Université de Liège, Traverses), *Naissance d'une expertise en perspective transnationale : la lutte contre le « chômage des intellectuels » en Belgique (1918-1940)*

Marie-Élise HUNYADI (Université catholique de l'Ouest, LIRFE), *« On peut être intelligentes, studieuses, savantes, mais n'oublions jamais d'être femmes » : la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités et la construction d'une identité sociale de femmes diplômées (1919-1970)*

Meijuan LU (Université Lumière Lyon 2, ECP), **Jing ZHAO** (Université normale de Hangzhou, ECP) et **André ROBERT** (Université Lumière Lyon 2, ECP), *Les politiques chinoises de compréhension internationale et d'internationalisation de l'enseignement supérieur (IES) : l'exemple de l'Université du Yunnan (fin XX^e – début XXI^e siècle)*

Cédric MAYRARGUE (Sciences Po Bordeaux, LAM) et **Soumaila Albert MALLE** (ENS de Bamako, Mali), *Construire l'institution universitaire au Mali, entre enjeux nationaux et logiques transnationales (1993-2020)*

Atelier D4 - Formation professionnelle et professionnalisation, BEL020

Animatrice – Sonia Lefevre

Patrick LECHAUX (Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, CIRCEFT), *Les écoles de service social dans l'entre-deux-guerres en France : une « université » de femmes alternative à l'opposition de « genre de formation » (université humboldtienne positiviste et écoles professionnelles)*

Cyrille BOCK (CY Cergy Paris Université, EMA), *L'universitarisation des formations d'animateurs professionnels : un processus lent*

Anne RUOLT (IBN, CIRNEF-GSRL), *Quel(le)s enseignant(e)s pour quel(le)s étudiant(e)s entre 1921 et 2021 à l'IBN ? Une contribution à la socio-histoire de la formation professionnelle au XX^e siècle en France à partir de trajectoires de professeurs et d'élèves*

Christelle HOUNSOU (Université Paris Cité, URMIS), *D'auxiliaires de santé coloniaux à praticiens à diplôme étranger. Éléments pour une sociohistoire de la profession médicale en Afrique de l'Ouest francophone*

Colloque de l'ATRHE 2022

Résumés des présentations

Atelier A1

Lundi 27
juin

11h-12h30

Salle
BEL 034

ATELIER A1

Jean-François CONDETTE (Université de Lille, IRHiS)

ENTRE SYSTEME CENTRALISE ET « PLACENTA LOCAL » : LES UNIVERSITES FRANÇAISES ET LEUR ENRACINEMENT LOCAL SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE (1870-1940)

« Il faut que les universités, outre leurs devoirs généraux envers le pays, sachent qu'elles ont des devoirs particuliers envers la cité qui les porte et la région sur laquelle elles rayonnent [...]. Elles conservent toujours avec l'État un cordon nourricier. Mais il faut aussi qu'elles soient enveloppées d'un placenta local. Il faut qu'elles trouvent sur place des sympathies, des stimulants, des sucres particuliers et de l'argent, beaucoup d'argent ». Ainsi s'exprime dans *Universités et facultés*, le directeur de l'Enseignement supérieur Louis Liard qui réalise à ce poste (1884-1902) une œuvre majeure de réforme des structures de l'enseignement supérieur français. Notre contribution propose de s'intéresser à cette « territorialisation » des facultés, même si le terme est impropre pour l'époque et caractérise surtout nos universités contemporaines. Sous la Troisième République déjà, des liens se tissent entre les facultés, le tissu local. Les communes, les départements, des entreprises, des sociétés savantes nouent des relations avec les facultés, financent des enseignements, des recherches et espèrent en échange une dynamisation et une modernisation de leurs activités. Il s'agit ici de proposer une synthèse de ces relations entre un système universitaire encore très marqué par la centralisation napoléonienne et les initiatives locales nombreuses qui permettent de « teinter » les enseignements et les recherches de manières différentes selon les territoires.

Margo STEMMLIN (Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, IDHE.S)

UNE UNIVERSITE POUR L'EMPIRE ? RETOUR SUR LA TRANSFORMATION DES ÉCOLES SUPERIEURES D'ALGER EN FACULTES (1898-1910)

Créées en 1879, les Écoles supérieures d'Alger sont transformées en 1909 en Facultés, et réunies sous le titre d'Université d'Alger. À partir de 1909, il devient possible pour les Européens d'Algérie, à qui ces facultés s'adressent massivement, d'obtenir sur place le grade la licence, là où elles devaient auparavant passer ces examens en métropole. Dans cette perspective, la transformation des Écoles en Facultés entérine pleinement le projet de colonisation de peuplement de la France en Algérie. Entre 1898 et 1909, elle fait néanmoins l'objet de virulent débats, sur lesquels cette communication propose de revenir. Dans quelle mesure sont-ils révélateurs tant des tensions économiques et sociales internes à la colonie de peuplement, que des « tensions d'empire » entre Paris et Alger ? Comment, dans une Algérie marquée par les crises économiques et sociales, le projet universitaire est-il vécu par la colonie de peuplement ? En quoi correspond-il à la volonté métropolitaine de contrôler les populations coloniales, afin d'éloigner le spectre déjà vivace du séparatisme algérien ? À l'inverse, quel est le poids des stratégies des acteurs locaux dans cette transformation ? Bien connue de l'histoire des savoirs en situation coloniale, le développement d'un enseignement supérieur en Algérie a été moins étudié dans son contexte politique et social local : à partir du cas particulier de la Faculté des lettres, c'est sous cet angle qu'il s'agira d'envisager ici l'Université d'Alger.

Atelier A1

**Lundi 27
juin**

11h-12h30

**Salle
BEL 034**

Pauline COLLET (Université Toulouse Jean Jaurès, FRAMESPA)

UN ACTEUR ESSENTIEL. LA PLACE DES UNIVERSITAIRES DANS LES CONSTRUCTIONS DES BATIMENTS DES ANNEES 1960 A NOS JOURS A TRAVERS DEUX PERIODES DE CONSTRUCTION DE L'ACTUELLE UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES

La construction d'un bâtiment universitaire est l'aboutissement d'un travail réunissant des acteurs divers et variés pour la mise en œuvre du programme de construction, le financement, la construction en elle-même, etc. Si les acteurs universitaires sont concernés par ces constructions puisqu'ils vont y travailler et même pour certains y passer une grande partie de leur vie, leur rôle n'est pas toujours mis en avant.

L'objectif sera, dans cette communication, d'étudier la place des acteurs universitaires à travers l'exemple de l'Université Toulouse-Le Mirail devenue Université Toulouse Jean Jaurès en comparant deux fortes périodes de construction : l'installation au cœur du quartier du Mirail à la fin des années 1960 puis sa reconstruction *via* des modes de financement divers et variés et plusieurs plans de construction entre 1990 et 2016. À travers les procès-verbaux des conseils municipaux et des conseils universitaires, les échanges de courriers entre les acteurs politiques nationaux et locaux et les responsables universitaires, les témoignages des acteurs par des mémoires ou des entretiens et également les programmes de construction au niveau local comme national, cette présentation analysera le rôle des acteurs universitaires dans la construction de leurs futurs lieux d'étude et de vie.

Le choix du long terme permet de prendre en compte, également, l'évolution du rôle de l'université et la manière dont cela s'incarne dans l'évolution des constructions universitaires.

Atelier A2

Lundi 27
juin

11h-12h30

Salle
BEL 019

ATELIER A2

Marion LEMAIRE (Université Rennes 1, Service culturel) et **Damien GENDRY** (Université Rennes 1, Géosciences Rennes)

FACULTE DES SCIENCES CONTRE MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE ? RENNES, 1870-1944

Au XIX^e siècle, passant d'une fonction de diffusion des sciences à une fonction formatrice, les facultés des sciences prennent leur place dans la formation des enseignants de sciences naturelles. Dans le même temps, des muséums d'histoire naturelle apparaissent dans plusieurs villes françaises et reprennent à leur compte l'édification des publics. À Rennes, la faculté des sciences et les musées se construisent en parallèle sur les restes du cabinet de curiosités de Christophe Paul de Robien.

En 1944, le Muséum d'histoire naturelle de la ville de Rennes est endommagé lors de la débâcle allemande. Il ne rouvrira pas et ses collections sont intégrées aux fonds de la faculté des sciences de Rennes, maillon important des utopies universitaires rennaises d'après-guerre. C'est la fin d'un siècle de cohabitation entre ces deux institutions dédiées à la Science. Une cohabitation non dénuée de conflits d'usages mais aussi de convergences et rapprochements.

À partir d'une lecture croisée des archives universitaires des archives municipales et des écrits des principaux protagonistes de cette histoire, cette communication s'attachera à décrire le microcosme rennais des sciences naturelles de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale. Elle mettra en lumière les interrelations existantes entre la faculté des sciences et le muséum d'histoire naturelle, tous deux enracinés dans cette ville de l'Ouest dont le lien avec le milieu rural est alors prégnant.

Émilie ROBIN (UMR SIRICE)

UN CAMPUS DES GRANDES ECOLES : LE POLE DE SACLAY DANS LES ANNEES 1960-1970

L'espace Orsay-Saclay a fait l'objet d'études portant sur la construction d'un technopôle et sur l'actuelle université Paris-Saclay, mais son histoire est peu connue. Au début des années 1960, dans le cadre de la politique de déconcentration de la région parisienne, l'État décide de développer le pôle de recherche de Saclay. L'on prévoit d'y déménager l'École Polytechnique et certaines de ses écoles d'application (Mines, Ponts et Chaussées, Institut national d'agronomie, la future ENSTA). Ces grandes écoles seraient au centre d'une nouvelle agglomération desservie par une autoroute et une nouvelle ligne de RER, et mutualiseraient des équipements scientifiques et sportifs avec les établissements voisins (CEA, CNRS, faculté des sciences d'Orsay, etc.). Le projet est cependant abandonné en 1975, et l'École polytechnique se retrouve seule sur le plateau. Comment expliquer cet échec ? Nous interrogerons le projet de la Martinière sous trois angles : l'impact des établissements d'enseignement et de recherche sur les communes et le problème de l'articulation des politiques publiques (contenus, échelles, temporalités, acteurs) ; l'évolution de la notion de campus, notamment à la suite de mai 1968 ; et enfin les stratégies des grandes écoles confrontées à la décentralisation, au défi de la modernisation, et à une remise en cause de leur place dans l'enseignement supérieur et la société française.

Atelier A2

Lundi 27
juin

11h-12h30

Salle
BEL 019

Laurent HEYBERGER (Université de technologie de Belfort-Montbéliard, FEMTO-ST)

LES ETUDIANTES DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD (1985-2016) : ENTRE MODELE PATERNEL, TRANSMISSION MATERNELLE ET MODERNITE

Au sein de formations françaises d'ingénieurs peu féminisées, l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard (UTBM), quatrième école française d'ingénieurs en termes d'effectifs, fait figure de parent pauvre - 10 points en-dessous du taux national de féminisation - et entretient donc « l'oxymore à la française » que semblent constituer les *femmes ingénieurs*. Cette contribution situe historiquement cet oxymore et expose les schémas sociologiques interprétatifs de la féminisation et de la sur-sélection féminine dans les écoles d'ingénieurs. Elle décrit les caractéristiques du modèle pédagogique de l'UTBM - hérité des ENI et des UT - susceptibles d'expliquer ce faible taux de féminisation. Surtout, elle analyse les modalités de la féminisation de l'UTBM de sa création (1985) à nos jours, grâce au fichier nativement numérique des admissions (14 243 dossiers). Elle en dégage certains mécanismes explicatifs, entre modèle paternel - hérité des XIX^e et première moitié du XX^e siècle- et transmission maternelle - modèle apparu plus récemment - dans un contexte local singulier (dotation des parents relativement faible, absence de sur-sélection des filles) qui autorise à évoquer une certaine modernité des modèles éducatifs. Enfin, en écho aux sensibles féminisation et internationalisation contemporaines des études, elle module l'influence de ces mécanismes selon l'origine géographique des étudiantes (Chine et Maroc).

Alexandre MOATTI (Université Paris-Cité, SPHERE UMR 7219)

MUTATIONS DE GOUVERNANCE ET DE COMMUNICATION A POLYTECHNIQUE, 2010-2020

D'assez profondes modifications sont intervenues dans le fonctionnement de l'École polytechnique depuis dix ans : nouvelle gouvernance (création d'un poste de président exécutif, 2013), appel massif au mécénat via la Fondation de l'X ou les donateurs privés (Drahi-X Novation Center, 2015), communication centrée sur la création d'entreprises, annonce controversée d'un centre de recherches Total en plein campus (2020). Parallèlement, et de manière liée, des mouvements de balancier contraires ont lieu, sous forte impulsion du pouvoir politique : rapprochement avec l'université d'Orsay (annoncé sous la présidence Sarkozy en 2010), puis séparation avec fracas (annoncée par trois ministres en décembre 2015, en même temps qu'une subvention importante de 60 M€ pour un nouveau programme « Bachelor » et la création d'un « Institut polytechnique de Paris » – équivalent d'une ComUE sans universités). La communication proposée, basée sur l'analyse d'articles et de tribunes de presse, de documents de stratégie de l'X, ainsi que sur une expérience personnelle (candidature à la présidence de l'X en 2018), propose d'explorer le rôle et le positionnement des différents acteurs de ces mutations : administrateurs de Polytechnique, Grands Corps techniques (avec le « privilège de recrutement » qu'a l'X depuis 1795), chefs d'entreprise issus de ces Corps, communauté scientifique (X et hors X – rôle du CNRS notamment), association des anciens élèves AX, présidence de l'X (le premier président exécutif de l'X indiquant, par référence aux « modèles » étrangers : « l'Université, c'est nous »).

Atelier A3

Lundi 27
juin

11h-12h30

Salle
BEL 016

ATELIER A3

Matthias CLERY (Université Paris-Saclay, EST)

LE CALCUL DES PROBABILITES A LA FACULTE DES SCIENCES DE PARIS (1918-1939) : LE MOTEUR D'UNE TECTONIQUE DISCIPLINAIRE ENTRE PHYSIQUE ET MATHEMATIQUE

Entre 1918 et 1939, le calcul des probabilités connaît, en France, des évolutions conceptuelles et institutionnelles fortes qui s'appuient, entre autres, sur une transformation de l'enseignement à la chaire de Calcul des probabilités et de physique mathématique (CPPM) de la faculté des sciences de Paris. En 1918, le calcul des probabilités souffre d'une faible institutionnalisation au sein de l'enseignement supérieur et d'une absence de reconnaissance comme discipline mathématique. Émile Borel, nommé à la chaire de CPPM en 1920, initie cette transformation qui prend un tournant décisif avec l'inauguration de l'Institut Henri Poincaré (IHP) en 1928. Cette communication vise à montrer comment le calcul des probabilités acquiert une place dans la formation mathématique délivrée par la faculté des sciences de Paris entre 1918 et 1939.

Notre étude s'appuie sur les *Livrets de l'étudiant de l'université de Paris* et le livre de Charles Maurain et Anatole Pacaud (1940) qui rendent compte de l'organisation institutionnelle des enseignements de la faculté des sciences. Nous mobilisons les procès-verbaux des séances du conseil de la faculté des sciences (AN AJ/16/5123-5124) et les *Annales de l'Université de Paris* pour étudier les points de vue des professeurs de cette faculté. Les *Livrets de l'étudiant* ainsi que les ouvrages ou les notes de cours manuscrites permettent d'analyser les enseignements (contenu et moyens pédagogiques) de la chaire de CPPM entre 1920 et 1939. Nous analyserons enfin les cursus et les productions des étudiants en probabilités en nous appuyant sur les registres et procès-verbaux des examens (AN AJ/16/5293-5315, AJ/16/5496-5512), les registres des licenciés de la faculté des sciences (AN F/17/*/3419-3420, F/17/*/18017-18018) et le corpus des thèses probabilistes soutenues entre 1920 et 1940.

Nataliya YATSENKO (Université Paris Cité, ICT)

SOVIETISATION DES LANGUES VIVANTES UNIVERSITAIRES : COMMENT UNE DISCIPLINE DEJA ENSEIGNEE S'ADAPTE A L'UNIVERSITE TRANSFORMEE (1939-1953)

Nous proposons d'interroger un modèle d'enseignement supérieur peu connu en France, celui des universités et instituts de l'URSS. Nous aborderons ce sujet à partir de l'enseignement des langues vivantes (l'allemand, l'anglais et le français) et au moment précis de sa réintégration généralisée dans les contenus universitaires, de 1939 à 1953. À partir des révolutions de 1917 et de l'arrivée au pouvoir des communistes, l'université russe a connu des changements majeurs. Néanmoins, l'intérêt de l'État soviétique envers les langues vivantes date du début des années 1930 et surtout de 1940 avec le premier Décret qui régularise l'enseignement de cette discipline à l'université. La discipline est déjà enseignée avant 1940, mais elle est dévalorisée. Son enseignement est décentralisé et « chaotique », les cadres enseignants ne sont pas suffisamment qualifiés. La série de mesures étatiques de 1940 à 1950 interrompue par la Deuxième Guerre mondiale et perturbée par le début de la Guerre Froide (1947) concerne l'uniformisation des programmes, des approches méthodologiques et des manuels aussi bien que leur mise en conformité avec l'idéologie marxiste-léniniste. Nous nous demanderons si cette adaptation des langues vivantes aux besoins de l'État soviétique ne constitue pas une nouvelle institutionnalisation de cette discipline dans la mesure où elle implique notamment la réorientation de la recherche en linguistique et en didactique.

Atelier A3

**Lundi 27
juin**

11h-12h30

**Salle
BEL 016**

Corentin MARION (Université Paris Cité, ICT) et **Patrick FARGES** (Université Paris Cité, ICT)

PRATIQUER UNE HISTOIRE TRANSNATIONALE ? L'INTERNATIONALISATION DES ETUDES HISTORIQUES DEPUIS LES ANNEES 1990 AU PRISME DES CURSUS INTEGRES FRANCO-ALLEMANDS EN HISTOIRE

En 1998, les gouvernements français et allemand créaient l'Université franco-allemande (UFA) afin de coordonner et financer des cursus intégrés de formation. Le but était de mettre en relation des universités partenaires et de proposer aux étudiant·es un double diplôme sans allongement de la durée des études. Le processus de Bologne est ensuite venu harmoniser ce cadre institutionnel à l'échelle européenne. Ainsi, dans le domaine franco-allemand, une offre de formation diverse en histoire a vu le jour : d'abord Bielefeld/Paris, puis Bochum/Tours, Hambourg/Bordeaux, Munich/Paris, Trèves/Strasbourg etc. Or ces cursus ont aussi mené à la rencontre entre des pédagogies, des traditions didactiques et des cultures disciplinaires.

À partir de l'exemple d'un cursus au profil atypique (ancienneté de plus de vingt ans, articulation licence-master, importance de la « mineure », interdisciplinarité, pluralité des profils étudiants), le propos est de montrer dans quelle mesure l'internationalisation des études se reflète dans le dialogue intra- et interdisciplinaire des universités partenaires – Université de Paris Cité (ex-Diderot) et Université de Bielefeld –, et dans la formation des étudiant·es, comprise au sens large (du contenu disciplinaire au parcours ultérieur). Il ne s'agira pas de proposer une étude prosopographique des parcours mais plutôt des pistes de réflexion concernant l'historiographie et l'histoire de la discipline. En effet, ces cursus sont des points d'entrée d'un dialogue disciplinaire et historiographique bi- voire international et l'on peut se demander dans quelle mesure ils contribuent à modifier les profils étudiants et historiens.

Atelier A4

Lundi 27
juin

11h-12h30

Salle
BEL 020

ATELIER A4

Ekaterina ZHAROVA (Institute for the History of Science and Technology, RAS)

PRACTICAL TRAININGS AT NATURAL SCIENCE AT THE UNIVERSITIES OF THE RUSSIAN EMPIRE IN THE 19TH CENTURY

The process of involving the practical training was connected to the process of professionalization that was accompanied by a trend toward specialization. The first half of the 19th century was about additional practical training such as experiments during lectures and some kinds of excursions for exploring nature and to see minerals, plants, and animals. Despite the division of Physics and Mathematics faculties into two sections of mathematics and natural sciences in the 1830s, practical training still wasn't common till the 1860s. The reasons were related to the old generation of professors, the lack of laboratories, and low rates of professionalization and specialization. In the first years of Alexander II's reign (1855-1881) the groups of scientists went to European laboratories as postdocs. They were the representatives of European laboratory culture in Russia who delivered the "second importation" of science. This generation of professors created laboratories (with financial support from the Ministry and private benefactors) and the most important thing they could let practical training be the ways they saw them in European scientific centers. Despite practical training wasn't obligatory for students in the 1860s - the 1870s, they were popular, and laboratories worked in several shifts to satisfy all the students. In 1885 practical training became obligatory and students had to spend a certain number of hours in different laboratories to be allowed to pass the exams.

Fabien KNITTEL (Université Bourgogne-Franche-Comté, Centre Lucien Febvre)

L'AGRONOMIE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN FRANCE A LA FIN DU XIX^E ET AU DEBUT DU XX^E SIECLE. LE CAS GRANDEAU

Science inchoative, l'agronomie, qui a pour objet la connaissance des techniques et des pratiques de l'agriculture afin d'optimiser les rendements agricoles, s'institutionnalise en plusieurs étapes. Le XIX^e siècle est l'une d'elles, sans doute le moment crucial pour la reconnaissance de l'agronomie comme science puis discipline à part entière digne de l'enseignement supérieur. En France cette institutionnalisation s'effectue à la marge de l'université au sein principalement d'une Grande École, l'Institut National Agronomique de Paris, puis Paris-Grignon. À l'échelle européenne (voire de l'Occident si l'on tient compte de l'exemple Nord-Américain) cette évolution de l'agronomie est atypique. Dans les autres pays européens, la discipline s'impose à l'université, dans des facultés dédiées comme le montre l'exemple de Justus von Liebig (1803-1873) à Giessen (Hesse) dès 1826.

Or, en France, certains agronomes participent de ce processus d'institutionnalisation de l'agronomie tout en étant professeur au sein d'une faculté des sciences. C'est le cas de Louis Nicolas Grandeau (1834-1911), professeur à la Faculté des sciences de Nancy en 1868. Il occupe la chaire de chimie et de physiologie appliquée à l'agriculture en même temps qu'il est directeur de la station agronomique de l'Est qu'il a fondé la même année. Puis il devient doyen de la faculté des sciences nancéienne de 1879 à 1888. Parallèlement, à partir de 1871 et jusqu'en 1888, Grandeau occupe aussi la chaire d'agriculture de l'école nationale forestière (école fondée à Nancy en 1824). Il termine sa carrière comme professeur d'agriculture au Conservatoire national des arts et métiers à Paris, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort en 1911.

Atelier A4

Lundi 27
juin

11h-12h30

Salle
BEL 020

Ces multiples postes et tâches, souvent assurés simultanément, montrent bien la position institutionnelle fragile de l'agronomie dans la seconde moitié du XIX^e siècle au sein de l'enseignement supérieur français. Toutefois, Grandeau œuvre durant sa carrière au renforcement de sa discipline et à sa légitimation institutionnelle. Cette communication a pour but de le montrer.

Marc KEFER (Université de Bordeaux, SPH)

LUCIEN MARCHIS (1863-1941) : PROFESSEUR D'AVIATION A LA SORBONNE (1910-1934). ENSEIGNEMENT DE L'AERONAUTIQUE ET DE LA PRODUCTION DU FROID INDUSTRIEL DANS LE PREMIER TIERS DU XX^e SIECLE

De 1899 à 1909, Lucien Marchis (1863-1941) donne à Bordeaux des cours de physique pour ingénieurs qui sont récompensés par l'Académie des sciences (Lassalle, 2008). En 2019, nous avons étudié le début de carrière de ce physicien, grâce aux lettres qu'il a rédigées à Pierre Duhem de 1892 à 1897 et qui sont conservées aux Archives de l'Académie des sciences. Nous avons aussi consulté plusieurs dossiers le concernant aux Archives Nationales. Or, la diminution du nombre de publications de Marchis après sa nomination à la chaire d'aviation à la Sorbonne en 1910, laissait penser que l'essentiel avait été dit sur son parcours. La lecture des lettres suivantes à Duhem et celle de revues techniques ont pourtant permis de mieux révéler l'*ethos* de ce savant qui a consacré sa carrière à l'enseignement de la physique appliquée aux moteurs thermiques, à l'aéronautique et à la production du froid.

En accord avec Duhem, Marchis se met au service des ingénieurs et des industriels. Ni expérimentateur, ni théoricien – et peu investi dans la vie de l'université – il s'épanouit au contraire hors de celle-ci. Il collabore avec les acteurs de l'industrie, contribue à des périodiques et des ouvrages techniques et fait évoluer ses leçons au plus près des développements technologiques. Pendant la Première Guerre mondiale, il participe à la connexion entre l'université, l'industrie et l'armée en réalisant des missions d'expertises pour l'État et en délivrant à la Sorbonne des leçons aux militaires.

Atelier A5

Lundi 27
juin

11h-12h30

Salle
BEL 015

ATELIER A5

Sonia BIROCHEAU (Université Paris-Est Créteil, IMAGER)

FORMER LES ENSEIGNANTS ET SERVIR LES ECOLES PUBLIQUES - OU COMMENT REPENSER L'HISTOIRE DES ECOLES NORMALES ETATS-UNIENNES

Au début du XX^e siècle, la formation des enseignants états-uniens exerçant dans les écoles élémentaires du pays est assurée par des écoles normales généralement gérées soit par les États, soit par les municipalités, et distinctes des universités publiques et privées qui se multiplient à travers le pays. Les travaux consacrés à l'histoire de ces écoles normales ont souvent proposé des études d'institutions spécifiques, de la culture étudiante qui s'y développe ou de l'évolution des programmes de formation proposés jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Cette communication propose de repenser la façon d'aborder l'histoire des écoles normales états-uniennes, en explorant les liens qu'elles ont entretenus avec leur administration de tutelle, les écoles qu'elles servaient et les établissements d'enseignement supérieur auxquels elles se mesuraient. Une telle approche permet de complexifier notre compréhension de leur rôle à une période de professionnalisation des métiers de l'enseignement aux États-Unis.

L'École normale de Chicago, qui ouvre en 1896 dans le but de préparer les futurs enseignants des écoles publiques de la deuxième ville du pays, alors centre de réflexion majeur en matière d'éducation, servira ici de cas d'étude. La prise en compte de l'environnement dans lequel l'École vit pendant près de quarante ans et la mise en regard d'une variété d'archives permettent de réévaluer son influence sur le système scolaire local et de mieux identifier la circulation des théories en matière de formation des enseignants.

Loïc SZERDAHELYI (Université Lyon 1, L-VIS), **Géraldine FARGES** (Université Bourgogne Franche-Comté, IREDU) et **Ines ALBANDEA** (Université de Nantes, CREN)

APPROCHE SOCIOHISTORIQUE DES PREPROFESSIONNALISATIONS AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT : LE CAS DES IPES (1957-1981)

Cette communication se concentre sur le dispositif des IPES (Instituts de préparation aux enseignements de second degré) qui ont recruté de 1957 à 1977, dans les facultés des sciences et des lettres, pour trois ans au terme de la première année d'enseignement supérieur, des élèves-professeur-es qui, contre rémunération, s'engageaient à s'inscrire au CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré) et à servir dans l'enseignement public pendant au moins dix années. Alors qu'une année supplémentaire d'études en IPES pouvait être attribuée en vue de préparer l'agrégation, le pré-recrutement dans les IPES semble avoir été abandonné face au constat de l'échec au CAPES de nombreux et nombreuses ipésien-nés (Chapoulie, 1987 ; Prost, 2014). Sur la base de versements consultés aux Archives nationales, regroupant des données quantitatives – effectifs, enquêtes statistiques nationales et régionales – et qualitatives – textes officiels, correspondances administratives et syndicales, dossiers individuels –, notre plongée dans les archives des IPES visera à approfondir et situer, selon une approche sociohistorique, les finalités, enjeux et mises en œuvre de ce dispositif. Nous chercherons ainsi à en discuter la chronologie : entre création, maintien et suppression des IPES sur la moyenne durée d'une part, permanences et ruptures des ambitions de ce dispositif d'autre part sur le temps long des préprofessionnalisations aux métiers de l'enseignement.

Atelier A5

**Lundi 27
juin**

11h-12h30

**Salle
BEL 015**

Sigolène COUCHOT-SCHIEX (CY Cergy Paris Université, EMA)

L'INCURSION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES FORMATIONS AU PROFESSORAT DANS LES INSTITUTS DE FORMATION DES MAÎTRES. D'UNE LABORIEUSE ACCEPTATION À UNE TENDANCE À LA MODE

En France, les débats sur l'égalité femmes-hommes démontrent à la fois le dynamisme de la réflexion collective et la réalité de la place réservée à cette problématique. Pourrait-on aller jusqu'à dire que la question est à la mode ?

Le propos s'appuiera sur les formations dispensées dans les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres et les établissements qui leur ont succédé, et s'ouvrira sur l'université.

D'abord, les concepts porteurs de cette thématique seront discutés de manière rétrospective ;

Ensuite, seront circonscrites les tendances des deux dernières lois cadres en éducation, dites Loi de Refondation de l'école (8 juillet 2013) et Loi Pour une école de la confiance (26 juillet 2019).

L'analyse sera structurée :

- sur un axe macro, à partir du relevé national (2016 et 2017) effectué par l'Association de Recherche sur le Genre en Éducation et Formation (ARGEF) qui a permis de cartographier les enseignements à l'égalité des sexes dans les lieux de formation au professorat du premier degré à partir de données quantitatives ;

- sur un axe méso, par l'observation des effets de ces formations en interrogeant les transformations des pratiques des personnes qui les suivent, à partir d'un corpus issu d'entretiens et de témoignages de stagiaires ayant suivi les formations sur un site départemental.

La conclusion interrogera l'efficacité de ces formations du point de vue des compétences professionnelles enseignantes.

Atelier B1

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 034

ATELIER B1

Muriel FLAHAUT (Université de Lorraine, Archives Poincaré)

UNE FACULTE DE PROVINCE AU XIX^E SIECLE : LA FACULTE DES SCIENCES DE MONTPELLIER ET SES ENSEIGNANTS (1809-1918)

Le régime napoléonien fonde, à partir de 1808, trois types de facultés, qui constituent la trame fondamentale de l'Université Impériale : les facultés de théologie, les facultés professionnelles (droit et médecine) et les facultés académiques (lettres et sciences). En 1809, le législateur dote Montpellier d'une faculté des sciences à côté d'une faculté de médecine et d'une école spéciale de pharmacie. Dès le début de son existence, la faculté des sciences de Montpellier bénéficie d'une situation géographique favorable : elle est la seule faculté des sciences de l'arc méditerranéen. Elle va tenter de s'imposer comme une institution à part entière et non pas comme un simple centre d'examen du baccalauréat ès sciences physiques en particulier, au service des étudiants de la faculté de médecine. Les archives départementales et municipales regroupent des témoignages de différents acteurs qui permettent d'étayer mon propos. À partir de 1854, le paysage universitaire du sud de la France évolue. En m'appuyant sur les sources trouvées aux archives départementales de l'Hérault et aux archives municipales de Montpellier, je montrerai comment la faculté des sciences de Montpellier innove et se redynamise malgré des problèmes de locaux et un sous équipement chronique. En 1862, le transfert de l'école d'agriculture de la Saulsaie à Montpellier amène les professeurs de la faculté à inventer une nouvelle collaboration d'autant plus que Montpellier devient une région où la monoculture de la vigne s'installe durablement. La réforme de 1877 et l'instauration du statut des maîtres de conférence donnent un nouvel élan à la faculté des sciences. Le nombre d'étudiants augmente considérablement et elle déménage en 1890 dans de nouveaux locaux où sont regroupés l'ensemble des facultés. La création des P.C.N. et des certificats de licence en 1893, l'installation des instituts dynamisent les enseignements et la recherche dont l'essentiel de l'activité est consacré aux problèmes de la viticulture jusqu'à la crise viticole de 1907.

Sylvain BLOQUET (Université Paris Cité, IHD)

LES FACULTES MUNICIPALES LIBRES DE DROIT (1875-1940), MANIFESTATION LOCALE DE LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT

En reconnaissant le principe de la liberté de l'enseignement supérieur, la loi du 12 juillet 1875 est à l'origine du développement des Facultés libres de droit au niveau municipal. Leur création s'étend sur plusieurs décennies et illustre la nécessité de répondre à une pluralité d'enjeux relativement complémentaires. Il s'agit autant de répondre à un besoin de formation professionnelle, d'assurer la diffusion d'une culture juridique générale, ou de soutenir une politique d'aménagement des territoires. La reconnaissance de la liberté de l'enseignement supérieur pose aussi la question de la possibilité d'un renouvellement pédagogique et du positionnement des nouveaux établissements face aux Facultés d'État. Le développement de ces Facultés libres est aussi la conséquence d'une longue implication des acteurs locaux et révèle l'intensité des réseaux politiques et professionnels.

Atelier B1

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 034

Jean-Luc LE CAM (Université de Bretagne Occidentale, Centre François Viète)

LES PREMIERS IUT DELOCALISES : CONTEXTE, ACTEURS, ENJEUX - L'EXEMPLE BRETON (1966-1977)

Les IUT, créés en 1966, s'implantèrent d'abord dans les sites universitaires centraux. Rapidement s'est posée, à la fois pour toucher une population étudiante plus large, stimuler l'économie, mais aussi répondre à la soif de statut universitaire des villes moyennes, la question de l'implantation *ex nihilo* d'IUT dans des sites secondaires. La Bretagne en est un bon exemple avec sa structure urbaine riche de ce type de villes. Peu après les sites centraux de Rennes en 1966 et Brest en 1968, Quimper et Lannion ouvrirent le ban dès 1969 suivies de Vannes en 1970. Furent écartées en revanche, malgré des promesses initiales encourageantes, Lorient et Saint Briec. La première obtint un rattrapage en 1973, mais la seconde seulement 20 ans plus tard. Il s'agit donc de discerner dans le jeu complexe des forces et des acteurs, quels furent les éléments déterminants de cette sélection. Par ailleurs se discerne dans ces choix une vision de l'enseignement supérieur au service de l'aménagement du territoire et des politiques de développement économique. Enfin se posait avec acuité la question des ressources humaines nécessaires à cette construction à marche forcée et celle de l'attractivité de ce nouveau système tant sur les enseignants que sur les étudiants.

Camille VERGNAUD (Université Grenoble Alpes)

MOBILISER UN TERRITOIRE D'ANCRAGE POUR (SE) PROMOUVOIR (DANS) L'UNIVERSITE : LE CAS DE L'UNIVERSITE PARIS NANTERRE

Cette communication analyse la place du territoire d'ancrage dans les politiques d'établissement menées par l'équipe présidentielle de l'université Paris Nanterre de 2012 à 2020 dans un contexte de compétition accrue entre établissements. Différentes dimensions du territoire (relationnelle, symbolique, foncière, administrative) ont été mobilisées pour porter une identité territoriale et un modèle d'université de profil Sciences Sociales et Humaines « responsable » et « engagée », visant à se positionner dans un système de mise en compétition des établissements de l'ESR.

On observe une mise en récit de l'ancrage territorial de l'université à différentes échelles, dans un contexte urbain et un système universitaire régional et national marqués par de fortes transformations. Enfin, aborder les modalités de mise en œuvre de cette posture d'implication territoriale permet de questionner les rapports entre établissements universitaires et dispositifs récents de pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'analyse s'appuiera sur des observations sur site (2013-2018), des archives et matériaux institutionnels, et une cinquantaine d'entretiens menés dans le cadre d'un doctorat de Géographie (soutenu en 2018).

Atelier B2

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 019

ATELIER B2

Rebecca ROGERS (Université Paris Cité, CERLIS)

RESEAUX ET COMPARAISONS AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES FEMMES AU XIX^E SIECLE

L'histoire de l'accès des premières femmes à l'enseignement supérieur français est maintenant relativement connue sous l'angle des pionnières. Les travaux existants font ressortir les défis auxquels se confrontent les premières étudiantes en termes d'accès aux cours et aux diplômes. Plus rarement est-il question des réseaux qui ont soutenu l'arrivée de ces premières femmes et du rôle d'un puissant discours comparatiste dans l'ouverture de l'enseignement supérieur aux femmes.

Cette communication s'intéresse aux personnes et aux associations qui ont œuvré pour rendre envisageable la poursuite d'études supérieures pour les femmes des années 1850 au tournant du siècle. Il sera question du rôle spécifique de figures du monde politique (Victor Duruy ou l'Impératrice Eugénie), du monde socio-économique (Arlès Dufour à Lyon) ou du monde enseignant (Célestin Hippeau). Outre l'appui concret qu'ont pu apporter des individus comme des associations (l'Association pour l'encouragement de l'enseignement secondaire et supérieur des femmes), il s'agira de montrer comment la comparaison avec des pays étrangers a nourri l'arrivée des femmes à l'université par le biais de rapports officiels soulignant le « retard » de la France. L'existence de correspondances entre Anglaises, Américaines et Françaises, en particulier, permet d'analyser les réseaux féminins internationaux qui ont également contribué à rendre possible la poursuite d'études avancées.

Amélie PUCHE (Université d'Artois, CREHS)

S'ADAPTER AU TRAVAIL UNIVERSITAIRE : UN ENJEU POUR LES FEMMES SOUS LA TROISIEME REPUBLIQUE

Deux caractéristiques du travail universitaire déstabilisent les étudiantes du second XIX^e siècle et du premier XX^e siècle : les programmes vastes et approfondis ainsi que la grande liberté dans l'apprentissage. L'enseignement secondaire féminin, et son programme différent de celui du secondaire masculin (jusqu'en 1924) ainsi qu'une certaine volonté de maintien des jeunes filles dans un cocon familial, prépare mal ses élèves à affronter l'enseignement supérieur. Ces dernières doivent alors mettre en place différentes stratégies afin de s'adapter aux attentes universitaires.

Atelier B2

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 019

Maud DELEBARRE (Université Paris Cité, CERLIS)

LA DIVERSITE DE L'OFFRE D'EDUCATION PRIVEE A DESTINATION DES JEUNES FILLES DURANT LA PREMIERE MOITIE DU XX^E SIECLE A PARIS : L'EXEMPLE DES ETABLISSEMENTS SUPERIEURS LIBRES POUR JEUNES FILLES ETRANGERES

Durant la première moitié du XX^e siècle, l'enseignement libre pour jeunes filles, tant secondaire que supérieur, se développe à Paris et affiche une étonnante diversité. Choisir d'étudier les établissements supérieurs libres pour jeunes filles étrangères apporte un regard original qui met en lumière la variété et le dynamisme de cette offre d'éducation privée. Tandis que certains dispensent un condensé de culture française grâce à des « conférences-causeries », des visites dans les musées ou des sorties au théâtre ou à l'opéra, d'autres assurent des préparations diplômantes et permettent aux pensionnaires de suivre les cours donnés à la Sorbonne. En dressant le portrait de ces établissements et des jeunes filles venues y suivre une éducation complémentaire, cette étude propose de questionner la notion d'enseignement supérieur par la mise en évidence de la perméabilité des niveaux d'enseignement, caractéristique des établissements privés pendant la première moitié du XX^e siècle. Cet objet d'étude permet également d'envisager l'insertion de ces établissements dans l'environnement local mais aussi international et contribue ainsi à compléter l'histoire encore méconnue de l'enseignement privé féminin.

Jacqueline ESTRAN (Université Jean Moulin Lyon 3, IETT)

DE L'INSTITUT FRANCO-CHINOIS DE LYON (1921-1946) A L'UNIVERSITE FRANÇAISE : QUELLE INTEGRATION POUR LES ETUDIANTES ?

Les 51 étudiantes accueillies par l'Institut franco-chinois de Lyon en 25 ans (sur un total de 473 étudiant-es) se sont singularisées par leur choix d'études et leur personnalité mais elles ont en commun d'avoir pour objectif d'intégrer l'université française et d'y acquérir une formation qu'elles pourraient ensuite mettre en pratique en Chine. Un tiers d'entre elles achève ce parcours par une thèse de doctorat. De leurs conditions de vie à leurs études, leur histoire s'inscrit dans le cadre de celui de l'accès aux études supérieures des femmes après la Grande guerre, avec cette dimension supplémentaire qu'en tant qu'étrangères, elles contribuent à l'internationalisation des formations qu'elles intègrent. Si leur objectif est avant tout l'acquisition d'une formation, l'étude de leur parcours montre qu'elles se trouvent aussi souvent dans une position d'intermédiaires entre les cultures française et chinoise, et ce quel que soit le domaine, jouant ainsi un rôle de médiatrices au travers de leur travail scientifique.

Atelier B3

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 016

ATELIER B3

Agnès GRACEFFA (Université libre de Bruxelles, SociAMM)

LE SEMINAIRE D'HISTOIRE MEDIEVALE : LIEU DE LEGITIMATION DISCIPLINAIRE, LABORATOIRE PEDAGOGIQUE ET INCUBATEUR DE RECHERCHES

Le séminaire d'histoire médiévale est le lieu où est enseigné le métier de médiéviste, mais aussi où s'initient et se construisent les programmes de recherche en histoire médiévale. Le médiéviste le fréquente tout au long de sa carrière et parfois même au-delà. Le séminaire d'histoire est ainsi au cœur de l'enseignement de la science historique dans le supérieur. Il constitue le lieu pédagogique paradigmatique de l'Université en ce qu'il allie enseignement et recherche, formation initiale et formation continue, transmission et construction empirique et collective du savoir.

L'histoire de sa mise en place, sous influence allemande, par Gabriel Monod en France et par Godefroid Kurth en Belgique, autour de 1880, est bien connue. Nous proposons ici d'appréhender les mutations que connaît ce modèle initial durant près d'un siècle : d'abord la mise en place d'un format modèle à la pédagogie innovante, marqué par une première forme de programmation de la recherche chez Ferdinand Lot, dans les premières années du XX^e siècle ; sa diffusion et ses évolutions au regard de la féminisation de l'auditoire et des influences étrangères, notamment américaine, entre les deux guerres ; puis son recentrage sur les impératifs de formation face à la création de nouvelles instances de la recherche nationales et internationales, et enfin ses créations pédagogiques plurielles post 1968 en lien avec les nouveaux enjeux de la massification d'une part et des nouvelles technologies de l'autre.

Emanuele PODDA (University of Warwick)

ENTRE SCIENCE ET EXPERIENCE : LES JURISTES « POLITISTES » DES ANNEES TRENTE FAUTEURS DE LA « SECONDE INSTITUTIONNALISATION » DE LA SCIENCE POLITIQUE EN FRANCE

Maintes d'études sur la naissance et le développement de la science politique en France comme discipline académique tendent à se focaliser ou sur sa « première institutionnalisation » au tournant du XIX^e ou sur sa « deuxième institutionnalisation » après la Seconde Guerre mondiale. L'entre-deux-guerres, en revanche, est habituellement considéré comme une période de stagnation, surtout à cause des efforts des professeurs de droit public pour annexer la discipline, en niant son autonomie. Cette contribution envisage à revisiter ce récit. À travers la comparaison synoptique des programmes des cours de la faculté de droit de Paris de 1919 à 1939 et l'analyse des thèses en droit ès-sciences politiques soutenus pendant la même période, on songe à montrer comment la « deuxième institutionnalisation » de la Science Politique en France tire ses origines du travail mené par certains professeurs de droit, dits « juspolitistes », au sein des facultés de droit eux-mêmes, alimenté par le souci de se distancer de l'étude abstraite des théories juridiques, et de promouvoir une approche positiviste aux phénomènes politiques. Ces efforts aboutiront en 1936 dans la création par Boris Mirkin-Guétzevitch de l'Institut International d'Histoire Politique et Constitutionnelle à la Sorbonne, dont l'histoire et l'évolution témoignent d'un souci sincère d'institutionnalisation, qui finalement va devenir réalité après la fin de la deuxième guerre mondiale.

Atelier B3

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 016

Jérôme MARTIN (CRTD, CNAM)

INSTITUTIONNALISER ET PROFESSIONNALISER LA PSYCHOLOGIE : L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDE DU TRAVAIL ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UN MODELE ORIGINAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ? (1928-1991)

Cette communication propose d'interroger les modalités d'institutionnalisation de la psychologie dans l'enseignement supérieur et son ajustement complexe avec les cadres scolaires et universitaires.

Elle abordera une institution en marge de l'université (1928-1959), puis son articulation au cadre scolaire et universitaire (1959-1973) et son intégration au système de formation du secondaire (1973-1991).

Argia OLÇOMENDY (Université Bordeaux Montaigne, IKER)

LES ETUDES BASQUES A L'UNIVERSITE EN FRANCE (1920-2000)

Cette communication étudie la construction et l'évolution historique du champ disciplinaire des études basques à l'université en France pendant le XX^e siècle, entre les années 1920 et 2000. Nous présenterons les cours de langue basque de Jean-Joseph Saroihandy dispensés au Collège de France en 1920, la chaire occupée par Georges Lacombe à la Sorbonne en 1924, le cours de langue et de littérature basque dispensés par Pierre Lhande à l'Institut catholique de Toulouse, ceux de Henri Gavel à la faculté de lettres de Toulouse, la chaire de Langue et littérature basques créée en 1948 par le Ministère de l'Education nationale et occupée par René Lafon à l'Université de Bordeaux, etc.

L'enjeu historiographique consiste à croiser les approches historiques, sociales et pédagogiques à l'échelle locale et nationale. Les échanges intellectuels et l'essor des études basques en France s'inscrivent dans plusieurs contextes historiques favorisant leur développement. Leur rayonnement est appréhendé à travers quelques personnalités enseignantes comme René Lafon (1899-1974) ou Jean Haritschelhar (1923-2013).

L'objectif de cette communication est d'analyser le processus ayant conduit à la construction de nouveaux savoirs universitaires. Dans une perspective diachronique, nous verrons comment l'introduction de ces axes dans l'enseignement supérieur et la recherche est significative d'une évolution des études basques.

Atelier B4

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 020

ATELIER B4

Sacha TOMIC (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

LA TOXICOLOGIE EN FRANCE AU XIX^E SIECLE : EMERGENCE D'UNE DISCIPLINE UNIVERSITAIRE

Le but de cette communication est d'éclairer le processus de disciplinarisation de la toxicologie au cours du XIX^e siècle en examinant dans un premier temps les différentes chaires où s'enseigne cette discipline. J'aborde ensuite le caractère multidisciplinaire de la toxicologie en soulignant le rôle fondamental de la chimie dans son évolution. Je présente les moyens matériels d'exercice et de production des connaissances en toxicologie. J'aborde ensuite les moyens de diffusion de ce savoir à travers les revues, les manuels et les thèses portant sur un sujet de toxicologie. Ces éléments sont confrontés au modèle de disciplinarisation proposé pour les sciences de l'éducation par Rita Hofstetter et Bernard Schneuwly.

Valentin MERIAUX (Université de Lille, IRHiS)

L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA MICROBIOLOGIE A LILLE. ANCRAGE ET DIFFUSION DU MODELE D'ORGANISATION DE LA SCIENCE PASTEURIENNE (1895-1940)

Créé en 1895 pour répondre à une crise de diphtérie à Lille, l'Institut Pasteur de Lille entend reproduire le modèle d'organisation scientifique pasteurien dans un contexte local. Ce modèle se singularise dans cette période par l'articulation en un même lieu des activités de recherche, de santé et d'enseignement, généralement séparées.

Dès le départ, l'Institut entretient des relations avec la faculté des sciences (fondée en 1853 par Pasteur) et la faculté de Médecine, puisque des membres de l'Institut donnent des cours aux étudiants des deux facultés. Le plus illustre d'entre eux, Albert Calmette, est le premier à effectuer ces cours de microbiologie, visant à former de nouvelles générations de chercheurs aux méthodes pasteuriennes.

Il s'agit ainsi de comprendre en quoi les liens entre les facultés des sciences et de médecine avec l'Institut Pasteur de Lille contribuent à la diffusion et l'ancrage d'un modèle d'organisation de la science et d'une méthodologie spécifique, la microbiologie pasteurienne. En mêlant archives privées de Calmette et documents administratifs de l'Institut, il s'agit de questionner les rapports entre institutions d'enseignement supérieur et organisations scientifiques spécifiques inscrits dans un contexte local, ainsi que l'implication de chercheurs au sein de ces institutions.

Atelier B4

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 020

Cédric NEUMANN, Camille PALOQUE-BERGES et Loïc PETITGIRARD (CNAM, HT2S)

DEFENDRE SA POSITION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE AU CNAM (1960-1990)

Dès la fin des années 1950 le Cnam développe ses premières formations à l'informatique. Cette précocité peut s'expliquer par la politique menée par le Cnam pour défendre sa légitimité aussi bien face aux écoles d'ingénieurs que face aux universités qui développent des filières technologiques et de formation permanente. Ainsi, la naissance de curricula d'informatique permet au Cnam de défendre un espace spécifique au sein de l'enseignement supérieur. Dans le même temps, cette politique est le résultat de l'investissement d'enseignants disposant d'une position périphérique au Cnam et cherchant à l'améliorer. En effet, au début des années 1960, les curricula d'informatique sont issus de l'investissement conjoint des mathématiques appliquées et de l'économie-gestion. Ils permettent à ces enseignements de créer des voies spécifiques d'accès au titre d'ingénieur Cnam dont ils étaient exclus. À partir des années 1970, l'informatique devient une des voies principales d'accès au titre d'ingénieur Cnam ce qui entraîne un développement de recherches appliquées portant sur les systèmes, les réseaux et les usages de la micro-informatique. Cette consolidation disciplinaire conduit à la multiplication des luttes de classement sur la valeur scientifique des enseignements entre les enseignants issus des mathématiques appliquées et les applications à la gestion. Ces conflits structurent l'évolution des curricula informatique et le développement de la recherche sur les réseaux dans les années 1980 et 1990.

Hala KHASSIBA (Université de Lorraine, Archives Poincaré)

DE LA RECHERCHE EN LABORATOIRE VERS L'INSTALLATION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE A L'UNIVERSITE DE NANCY (1950-1980)

Le développement du numérique à Nancy doit beaucoup au mathématicien mécanicien Jean Legras. En 1957, ce dernier acquiert une première machine, IBM 604 et fonde le premier centre de calcul à Nancy. De cette initiative découle en 1958 la création d'une option Analyse et Calcul Numérique dans le troisième cycle de mathématiques. Quatre étudiants suivront cette option dont Marion Créhange : elle sera la première personne en France à soutenir un doctorat d'« informatique ». En 1964, Claude Pair, mathématicien de formation, donne le premier cours d'informatique sur « les théories des langages et compilation » dans le cadre du troisième cycle de mathématiques. Quelques années plus tard, on assiste à la création et au développement d'autres centres de recherche en informatique : CRIN (Centre de Recherche en Informatique de Nancy), CIRIL (Centre Inter-régional d'Informatique de Lorraine), ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française), etc. À partir de 1962, l'informatique s'impose comme discipline scientifique autonome.

Cette communication, qui s'appuie sur un travail de doctorat en cours, étudiera le développement de l'informatique à l'échelle à l'Université de Nancy des années 1950 aux années 1980. En se basant sur des sources hybrides (archives, entretiens, articles, archives numérisées, livrets d'études, etc.) nous essaierons de dresser un tableau analytique des dynamiques historiques qui ont conduit à la singularité nancéienne en matière d'informatique. Je partirai de l'étude de l'histoire des laboratoires de la Faculté des sciences après la Seconde Guerre mondiale pour ensuite détailler les facteurs principaux permettant d'expliquer l'essor de cette nouvelle discipline en province. J'insisterai par ailleurs sur l'installation des premiers enseignements dans ce domaine, à partir de la fin des années 1950. Quelles sont les formations en informatique enseignées à Nancy ? Quelles études pour intégrer cette filière ? En adoptant la méthode « socio-historique », je présenterai les différentes formations de ce domaine (cours, professeurs, étudiant,s etc.) et leur évolution dans le cadre de l'enseignement supérieur nancéen.

Atelier B5

Lundi 27
juin

15h30-
17h30

Salle
BEL 015

ATELIER B5

Louise FERTE (Université de Lille, STL)

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE A L'ÉCOLE NORMALE SUPERIEURE D'INSTITUTRICES DE FONTENAY-AUX-ROSES (1880-1942)

Afin de répondre à la généralisation des écoles normales d'institutrices en 1879 (loi Paul Bert), le décret du 13 juillet 1880 crée l'École normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses. Ce « premier établissement supérieur de pédagogie » (selon Félix Pécaut, fondateur et directeur de Fontenay-aux-Roses entre 1880 et 1897) offre une poursuite d'études aux femmes détentrices du brevet supérieur, et les prépare notamment au certificat d'aptitude au professorat des Écoles normales et des écoles primaires supérieures jusqu'en 1942, date du rattachement de Fontenay-aux-Roses à la direction de l'enseignement secondaire par le régime de Vichy. À partir des archives de l'École (Archives nationales, cotes 20020123/3-20020123/7 ; 20020123/44-20020123/45), ainsi que du *Bulletin de l'Association amicale des anciennes élèves de Fontenay-aux-Roses* (publié à partir de 1894), cette histoire de Fontenay-aux-Roses révèle la présence sous la Troisième République d'interventions philosophiques. Cet exposé propose une analyse des profils d'enseignants (professeurs en poste à la faculté de Lettres de Paris, dans d'autres Écoles normales supérieures ou dans les grands lycées parisiens) ainsi que des contenus d'enseignement, correspondant aux programmes de « pédagogie » et de « psychologie appliquée à la morale et à l'éducation ». Comment appréhender cet enseignement héritier du modèle cousinien perpétué par les « philosophes de la République » et mis au service des préoccupations pédagogiques des Écoles normales primaires ?

Loïc SZERDAHELYI (Université Lyon 1, L-VIS)

LE GENRE DES CONCOURS : LE CAPEPS ET L'AGREGATION D'EPS DE 1981 A NOS JOURS

La mixité des concours, avec des épreuves communes et un classement unique, est une réalité récente dans l'histoire de l'enseignement (Efthymiou, 2003). Cette modalité de recrutement, concrétisée en 1976, comporte toutefois des exceptions : dans le second degré, les professeur-es d'EPS (Éducation physique et sportive) demeurent recruté-es séparément selon le sexe jusqu'à la fin des années 1980. Après avoir précédemment appréhendé les flux de candidat-es au CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'EPS) depuis l'intégration de l'EPS au ministère de l'Éducation nationale en 1981 (Szerdahelyi, 2019), notre recherche propose un double déplacement : du professorat à l'agrégation, des candidat-es aux juré-es. Sur la base de sources primaires – listes d'inscription, de présent-es, d'admissibilité et d'admission des candidat-es d'une part, de répartition des membres des jurys d'autre part, consultées aux Archives nationales, à l'Inspection générale et au Syndicat national de l'éducation physique – confrontées de manière secondaire avec les données ministérielles sur les personnels enseignants et les étudiant-es en STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), cette communication se concentrera d'abord sur les réussites comparées selon le sexe des candidat-es au CAPEPS et à l'agrégation d'EPS. Nous chercherons aussi à saisir des spécificités relatives aux juré-es nommé-es dans les différentes épreuves d'admissibilité et d'admission de ces concours.

Atelier C1

Mardi 28
juin

9h-11h

Salle
BEL 034

ATELIER C1

Pierre VERSCHUEREN (Université de Franche-Comté, Centre Lucien Febvre) et **Cécile OBLIGI** (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne)

LE PROJET ES LETTRES : VERS UNE SOCIO-HISTOIRE DES DOCTEURS ES LETTRES

Ès lettres est un projet d'étude et de valorisation des thèses de doctorat ès lettres soutenues en France au XIX^e siècle. Au sein du système d'enseignement supérieur tel qu'il se (re)cristallise au courant du XIX^e siècle le doctorat acquiert une importance spécifique dans les facultés des lettres, comme certifiant la capacité à produire des savoirs nouveaux et en même temps comme barrière et niveau régulant l'accès au corps universitaire. Ce titre se trouve ainsi à l'interface entre le système de production des savoirs scientifiques et le système de reproduction des élites intellectuelles, et constitue un observatoire de l'institutionnalisation des disciplines. Et pourtant, il reste très peu exploré par l'historiographie, par manque d'outils pour aborder une documentation à la fois massive et dispersée.

Partant de ce constat, le projet vise tout d'abord à rassembler des informations relatives à ces documents, puis à procéder à la numérisation de ces thèses tout en préparant celle de documents qui leur sont associés (notamment les rapports de soutenance). Il s'agit en outre d'élaborer une bibliographie sur ces thèses, de constituer une base de données en ligne et reliée à des référentiels, et enfin de valoriser scientifiquement ces matériaux. Financé par le GIS CollEx-Persée, il est porté conjointement par mené par la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et le Centre Lucien Febvre (université de Franche-Comté), assistés d'une série de partenaires.

Thibaud TROCHU (Université de Lille, STL)

ÉLÉMENTS D'ARCHIVES SUR LES SOUTENANCES DE THESE DE PHILOSOPHIE EN SORBONNE (1870-1940)

La soutenance de thèse constitue depuis le XIX^e siècle un rituel déterminant de l'entrée dans la carrière universitaire. Les archives qui en témoignent le mieux sont les rapports de soutenance que l'on trouve (pas systématiquement) dans les dossiers de carrière des enseignants (séries F/17 et/ou AJ/16 aux Archives Nationales). Or cette forme universitaire qui semble aujourd'hui canonique est encore rarement mise en perspective historique : quelles ont été les évolutions de la réglementation, des normes et des pratiques ? Quels acteurs et scripteurs étaient impliqués dans la formalisation de ces documents ? Afin d'en étayer l'histoire sociale et savante, quelles autres sources peut-on mobiliser ?

L'hypothèse de départ est de questionner l'évolution des pratiques de la soutenance de thèse en s'écartant préalablement des normes contemporaines. Cette entreprise exploratoire s'inscrit de ce fait en collaboration avec le projet « Es Lettres » (Coll-Ex Persée). Dans ce cas, il s'agira de porter la focale sur cette discipline universitaire bien codifiée et instituée dans la période qu'est la philosophie.

Dans cette contribution, nous souhaitons présenter un certain nombre de pièces d'archives correspondant à plusieurs cas de figure : situations de controverse dans l'ordre et le partage des savoirs (Ribot 1873, Espinas 1877), rituel d'entrée de figures devenues classiques (Lévy-Bruhl 1884, Janet 1890, Durkheim 1893), refus ou « raté » de soutenance (Palante 1907-1912, Planet 1936).

Atelier C1

**Mardi 28
juin**

9h-11h

**Salle
BEL 034**

Arnaud DESVIGNES (Université de Picardie Jules Verne, CAREF)

LES THESES DE DOCTORAT ES LETTRES, SOUTENUES EN SORBONNE, ET RELATIVES AUX PERIODES ANTIQUE ET MEDIEVALE, AU MIROIR DES COMPTES RENDUS DE SOUTENANCE, DES ANNEES 1930 A 1968

L'étude approfondie et conjointe des comptes rendus de soutenance de thèses de doctorat ès lettres et des mémoires d'anciens docteurs et/ou professeurs offre l'opportunité de porter un nouveau regard sur l'évolution de la discipline historique et sur les conditions de travail des étudiants et des professeurs concernés. Nous analyserons en premier lieu les sujets choisis afin d'évaluer l'évolution de la part représentée par les thèses d'histoire, et plus particulièrement de l'Antiquité et du Moyen Age durant cette période. Il s'agit, par la même occasion, de présenter les critères de rattachement de telle ou telle thèse à telle ou telle discipline (surtout pour ce qui concerne l'histoire) tels qu'ils apparaissent dans les rapports du jury avant tout. En second lieu, nous présenterons les critères d'évaluation d'une bonne ou d'une mauvaise thèse qui se dégagent des rapports de jury ainsi que les différentes étapes et traits caractéristiques de la séance de soutenance. Nous évoquerons enfin les conditions de travail des futurs docteurs tant en ce qui concerne le traitement des sources, la rédaction que leur rapport au directeur de thèse.

Atelier C2

Mardi 28
juin

9h-11h

Salle
BEL 019

ATELIER C2

Grégory REIMOND (Université Toulouse Jean Jaurès, PLH-ERASME)

LA CHAIRE, LE MUSEE ET L'ATELIER : ENSEIGNER L'ARCHEOLOGIE ET L'HISTOIRE DE L'ART A BORDEAUX (1876-1913)

Jusqu'au milieu des années 1870, l'archéologie et l'histoire de l'art sont absentes de l'Université française. La première n'est guère cultivée qu'au sein des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, la seconde est presque ignorée, même si un enseignement sommaire est dispensé dans les écoles d'art. L'étude du cas bordelais entre 1876 (création de la chaire des antiquités grecques et latines) et 1913 (moment où Pierre Paris, professeur à l'université et directeur de l'école municipale des Beaux-Arts, s'installe à Madrid) permet de mesurer toute la force d'une politique volontariste qui, depuis le sommet de l'État jusqu'au niveau local, s'efforce de régénérer l'enseignement. L'introduction de nouveaux enseignements et le renouvellement des équipements ne se font pas dans le contexte d'une première « massification » de l'enseignement. Il s'agit au contraire de diversifier l'offre afin de donner un nouveau souffle à de multiples institutions municipales ainsi qu'à l'université, de les rendre attractives et de « faire des étudiants ». Républicaine, cette politique éducative l'est en ce sens qu'elle permet à un auditoire élargi, bien que toujours élitiste, d'accéder à de nouveaux savoirs. Pour le cas bordelais, l'étude de la trajectoire de Pierre Paris permet de cerner les enjeux et de comprendre les choix opérés, leurs succès et leurs échecs, dans le contexte d'une tension permanente entre les échelles locales et nationales.

Amandine DIENER (Université de Bretagne Occidentale, Géoarchitecture)

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS ET L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE (1863-1968). LA TENTATION DU MODELE UNIVERSITAIRE ?

Cette contribution présente une lecture renouvelée de l'histoire de l'École des beaux-arts, considérée dans son rapport avec l'université et sur la longue durée. Elle revient, entre les réformes de 1863 et de 1968, sur les ambiguïtés de l'institution qui balance entre la volonté de conserver le statut d'une école « à part » dans le paysage de l'enseignement supérieur français – en cultivant l'héritage académique – et le désir d'un rapprochement à des modalités universitaires.

Aussi comment la section Architecture de l'École des beaux-arts cultive-t-elle ses particularismes ? Ces derniers, sont-ils compatibles avec l'université et peut-on parler d'un système hybride de l'enseignement de l'architecture ? À quels moments les tentatives de rapprochements aux modalités universitaires se font plus fortes ou, au contraire, s'effacent au profit d'une affirmation du système Beaux-Arts ? Ces réactions sont-elles l'expression de facteurs inhérents à la vie de l'École ou, plus largement, de réformes qui touchent l'enseignement supérieur ?

À partir d'archives inédites et de sources imprimées, l'analyse est structurée autour de trois points : la gouvernance de l'établissement et la composition des organes décisionnels et consultatifs ; l'évolution des disciplines inscrites aux programmes et des pédagogies associées ; les prémices de l'introduction de la recherche expérimentale et fondamentale.

Atelier C2

**Mardi 28
juin**

9h-11h

**Salle
BEL 019**

Pierre MAURER (École nationale supérieure d'architecture de Nancy, LHAC)

L'ATELIER EXPERT A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS : TRAJECTOIRES, INFLUENCES, TRANSMISSION (1925-1952)

Élève à l'École des beaux-arts d'Umbdenstock et de Redon, l'architecte Roger-Henri Expert (1882-1955) y enseigna dès 1919 dans un atelier libre fondé par Georges Gromort, avant de prendre la tête de l'atelier libre Daumet de 1925 à 1937, après quoi il fut nommé patron de l'atelier officiel Constant-Dufeux et ce jusqu'à son départ en retraite en 1952.

La communication se propose d'établir une cartographie des quelques 653 élèves de la section « Architecture » qui eurent Expert comme chef d'atelier entre 1925 et 1952, en les replaçant au cœur de la vie de l'atelier. Ultime témoignage d'un modèle qui s'effondrera quelques années plus tard, l'enseignement d'Expert sera analysé selon une double approche socio-historique et pédagogique. Seront questionnés la composition de l'atelier (présence des étrangers ou des femmes au sein de l'atelier, l'origine sociale des élèves, etc.) ou encore le rayonnement de l'atelier (prix obtenus lors des concours d'architecture, esquisse des débouchés professionnels des élèves de l'atelier...).

À travers cette étude focalisée sur un atelier d'architecture pendant une vingtaine d'années, c'est bien le fonctionnement de l'institution et des pratiques d'enseignement qui sera questionné, pour comprendre les enjeux, les limites, les pratiques et les perspectives de ce type de formation.

Atelier C3

Mardi 28
juin

9h-11h

Salle
BEL 016

ATELIER C3

Félix BARANCY (ENS de Lyon, IHRIM)

LA PHILOSOPHIE, ENTRE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LA QUERELLE SUR LE MONOPOLE UNIVERSITAIRE (1844-1850)

Une même métaphore est utilisée tout au long du XIX^e siècle pour décrire la place de la philosophie dans le curriculum : cette matière serait le « couronnement » des études secondaires. Symbole de la continuité des réformes à des époques où l'enseignement est encore peu organisé ? En réalité, son emploi continu masque à la fois des divergences réelles dans les conceptions pédagogiques, et l'existence de résistances au maintien de la philosophie au sein du cycle secondaire. À cet égard, la séquence 1840-1850, marquée par l'apogée de la querelle sur le « monopole universitaire », constitue un moment de crise. En marge des discussions sur la liberté d'enseignement, qui en forment le cœur, la place et le statut de la philosophie sont la source de fortes dissensions. Derrière Mgr Affre, de nombreux catholiques militent pour la réserver, pour des raisons morales, aux études supérieures. Les défenseurs de l'Université souhaitent au contraire préserver ce statut privilégié de la philosophie, considéré comme un « patrimoine national ». En rendant compte de ces oppositions, nous entendons retracer l'histoire d'un moment essentiel dans la définition des rapports respectifs du secondaire et du supérieur.

Yves VERNEUIL (Université Lumière Lyon 2, ECP)

LA TRANSITION ENTRE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : DEBATS AUTOUR DE DISPOSITIFS DE PROPEDEUTIQUE (FIN XIX^e SIECLE-1947)

L'objectif actuel d'un continuum bac-3/bac+3 a mis sur le devant de la scène la question de la transition entre l'enseignement du second degré et l'enseignement supérieur. Cette question cependant n'est pas nouvelle. L'objectif de cette communication est d'en montrer l'ancienneté et donc de la dissocier de l'idée qu'elle serait étroitement liée à la massification de l'enseignement du second degré. C'est en fait depuis la fin du XIX^e siècle, à une époque où les enseignements secondaire et supérieur étaient encore très élitistes, qu'ont surgi les premières interrogations sur la préparation des étudiants à l'enseignement dispensé dans les facultés. Des dispositifs ont été mis en place pour remédier aux lacunes que l'on croyait pouvoir constater chez les néo-bacheliers. Si l'institution du PCN en 1893 n'a pas suscité de débats, tel n'est pas le cas de l'idée de mettre en place une « propédeutique » avant les études supérieures de lettres ou de sciences : débats sur la légitimité d'un tel dispositif, sur son opportunité, sur son positionnement (dans les établissements secondaires, sur le modèle des classes préparatoires aux grandes écoles, ou dans les facultés) et sur son contenu éventuel. Cette communication met l'accent sur ces débats, depuis les propositions faites en 1926 par le recteur Lapie à l'occasion de la rentrée solennelle de l'Université de Paris jusqu'à l'institution de l'année de propédeutique en 1947-1948.

Atelier C3

Mardi 28
juin

9h-11h

Salle
BEL 016

Marie-Élise HUNYADI (Université catholique de l'Ouest, LIRFE) et **Véra LEON** (Université Paris Cité, CERLIS)

ORIENTER VERS LE SUPERIEUR ? LA REVUE AVENIRS (1947-2001) ET LA POLITIQUE D'ORIENTATION A L'EPREUVE DE LA DEMOCRATISATION UNIVERSITAIRE

Fondée en 1947 par le Bureau Universitaire de statistique (BUS), la revue *Avenirs* est conçue par ses promoteurs comme un guide d'orientation devant aider élèves et familles dans le choix des carrières et des filières de formation. Placée sous l'égide de l'ONISEP à partir de 1970, la revue est éditée jusqu'en 2001, une longévité qui lui confère un statut de source particulièrement riche pour étudier les transformations des systèmes éducatifs du second XX^e siècle. Cette communication se propose d'étudier la politique éditoriale de la revue, et notamment les modalités de présentation de la palette d'études et de carrières vers lesquelles les élèves peuvent s'orienter à l'issue de leur scolarité obligatoire. L'analyse croisée des articles présentant d'une part les cursus universitaires et d'autre part les formations techniques et professionnelles permet d'interroger les potentielles tensions inhérentes à l'universitarisation de filières dépendant traditionnellement d'autres champs. Ces politiques d'information et d'orientation sont éclairées par le contexte de développement de politiques nationales d'orientation et de démocratisation universitaire, ainsi que par l'omniprésence croissante du discours de justice sociale chez les acteurs de l'éducation. Enfin, en s'intéressant aux normes de genre et à l'éventuel élitisme véhiculé par ces articles, il s'agit de questionner la différenciation des publics ciblés par ces formations.

Hacina RAMDANI (Université Lumière Lyon 2)

TRAJECTOIRES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES D'ENFANTS D'IMMIGRES PRESENTS A L'UNIVERSITE LYON 2 AU COURS DES ANNEES 1950-1990

La massification de l'enseignement secondaire depuis les années 1960 et supérieur beaucoup plus récemment, ne doit pas masquer que les inégalités devant l'enseignement sont encore très prégnantes. Pourtant, certains parviennent à échapper aux mécanismes de la reproduction scolaire. Nous nous sommes intéressés à ces trajectoires déviantes. Notre étude a pour objet le suivi rétrospectif d'une cohorte de 1903 enfants d'immigrés ayant accédé à l'université Lyon 2 au cours des années 1950 à 1990. Nous avons cerné le profil de ces enfants d'immigrés puis « reconstitué » leurs parcours scolaires et universitaires afin de mettre en lumière l'influence, « toutes choses égales par ailleurs », de la démocratisation scolaire, des origines nationale et sociale, du genre, du passé scolaire des enfants d'immigrés sur leur devenir mais également d'interroger, à partir de 78 entretiens semi-directifs, le rôle de l'environnement familial et extra familial, ainsi que l'implication de ces filles et fils d'immigrés dans leur scolarité.

Atelier C4

Mardi 28
juin

9h-11h

Salle
BEL 020

ATELIER C4

Matthieu CASALI (Université de technologie de Belfort-Montbéliard, FEMTO-ST)

LES ENSEIGNANTS ET LES PERSONNELS DE L'ÉCOLE D'APPLICATION DE L'ARTILLERIE ET DU GENIE (1802-1912)

L'école d'application de l'artillerie et du génie (EAAG) est une école d'application de l'école polytechnique. L'EAAG forme les officiers des armes savantes : artillerie et génie. Cette école est fondée en 1802 à Metz. En 1871, après la défaite, l'école s'installe à Fontainebleau. Elle cesse d'exister en 1912 en raison de la création de l'école de l'artillerie à Fontainebleau et de l'école du génie à Versailles.

L'objet de cette communication est d'étudier les carrières des enseignants et des personnels à l'EAAG de 1802 à 1912. À partir des archives de l'EAAG, de l'*annuaire officiel de l'armée française* et du journal *L'Abeille de Fontainebleau* (journal administratif) nous avons pu constituer une base de données qui s'efforce de recenser l'ensemble des personnels de l'EAAG.

L'étude des carrières des personnels affectés à l'EAAG, la pluralité des fonctions des statuts (civils et militaires) et des armes (artillerie, génie, infanterie, ...), nous permet de mieux appréhender le fonctionnement de cette école.

Cyril LACHEZE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

LES VOYAGES DES ELEVES INGENIEURS DES MINES DE PARIS, 1826-1870

Le cursus des élèves ingénieurs de l'École des Mines de Paris comprenait au XIX^e siècle la réalisation de voyages, aux trajets stéréotypés définis par les enseignants, les amenant à visiter les lieux importants de l'industrie française, européenne voire mondiale. Ils devaient y effectuer des observations, s'entretenir avec les responsables, suggérer des améliorations et consigner le tout dans un *Journal de voyage*. Les 315 *Journaux* subsistant pour la période précédant la guerre franco-prussienne constituent ainsi un témoignage important sur la mentalité et les habitus des étudiants. Les professeurs choisissaient pour leur part les établissements visités en fonction de leur importance pour les étudiants mais également dans leurs propres intérêts en matière de collecte de renseignements.

Ce fonds n'avait jusqu'à présent pas fait l'objet d'un relevé systématique des trajets suivis et établissements visités, que nous avons effectué. Nous en présentons un aperçu synthétique, permettant de saisir l'extension spatiale d'un réseau de référentiels en évolution dans le temps, mettant en lumière les liens entre l'enseignement supérieur technique et le monde industriel en constituant un débouché fondamental. D'autre part, à travers l'exemple spécifique des 80 mentions d'établissements de terre cuite architecturale dans le corpus, nous chercherons à caractériser le regard porté par les étudiants sur les établissements, évoluant parallèlement à l'industrialisation de ceux-ci.

Atelier C4

**Mardi 28
juin**

9h-11h

**Salle
BEL 020**

Yannick VINCENT (École polytechnique, LinX)

LES CONFÉRENCES DE MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE A LA FIN DU XIX^E SIÈCLE

Au XIX^e siècle, les répétiteurs de l'École polytechnique sont chargés d'aider les élèves dans les salles d'études ainsi que de les interroger à l'oral. À partir des années 1870, leur rôle évolue : ils donnent également des conférences. L'historiographie s'est jusque-là davantage intéressée au sujet des cours plutôt qu'à l'activité des répétiteurs. Pour notre part, nous retracerons l'évolution de ces conférences de 1870 à 1900 à partir des archives de l'École polytechnique (copie de conférences, comptes rendus des conseils de l'École). À l'origine, ces conférences étaient de simples discussions entre le répétiteur et quelques élèves et évoluèrent ensuite en apparaissant davantage comme de petits cours magistraux. Il sera d'ailleurs intéressant de retracer l'histoire des débats au sein des conseils de l'École polytechnique relatifs aux conférences et de voir en quoi le rôle des répétiteurs a pu évoluer au cours de cette période. Plus généralement, cela permettra aussi de compléter l'historiographie en apportant des éléments nouveaux sur l'École polytechnique et l'enseignement des mathématiques en son sein.

Atelier C5

Mardi 28
juin

9h-11h

Salle
BEL 015

ATELIER C5

Myriam BISCAY (Université Jean Moulin Lyon 3, CLHD)

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES FILLES : L'AMBIVALENCE DE LA POSITION DES FACULTES CATHOLIQUES (1890-1914)

L'enseignement supérieur à la fin du XIX^e siècle se caractérise par l'entrée progressive des filles parmi les étudiants. Si les catholiques sont longtemps réticents à cette évolution, ils vont pourtant, devant la concurrence portée par les établissements d'État, se trouver contraints de réviser leur position. Il s'agit ainsi pour les catholiques d'une part de rivaliser dans le domaine de l'enseignement mais aussi d'autre part, dans une perspective plus large, d'un moyen de reconquête de la société. L'influence que peut exercer la femme sur sa famille est ainsi au cœur des enjeux de cet enseignement des femmes.

Ainsi s'explique la création au sein des Universités catholiques de cours supérieurs spécifiquement féminins. Initialement le but de ces cours diffère profondément des études supérieures réservées aux hommes. Les cours pour jeunes filles ont ainsi uniquement pour ambition de dispenser une culture générale entre la fin des études secondaires et le mariage. Pourtant, le succès de ces cours et l'élargissement du public avec un nombre toujours croissant de jeunes filles issus de la petite bourgeoisie voire même des classes populaires, transforment les finalités. L'objectif professionnalisant, même s'il reste limité, prend ainsi le pas et modifie le contenu de l'enseignement dispensé.

Vincent HEIMENDINGER (ENS Paris-Saclay, IDHE.S)

« LES ALEAS DE L'INTERDISCIPLINARITE » : L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS LES UNIVERSITES PARISIENNES AU LENDEMAIN DE 1968

Les années 1960 sont marquées par une profonde « crise universitaire » dont la séquence de mai-juin 1968 constitue l'acmé. Le tournant des années 1960 et 1970 marque indéniablement une rupture dans les structures de l'enseignement supérieur (création des unités d'enseignement et de recherche, refonte des trois cycles de l'enseignement supérieur, etc.) dans les transformations offrent un nouveau cadre d'application pour des innovations pédagogiques discutées et parfois partiellement mises en œuvre avant 1968. C'est au cas de l'enseignement de l'histoire dans les universités parisiennes que je voudrais m'intéresser dans cette communication, et en particulier aux tentatives de mise en œuvre du crédo interdisciplinaire dans les cursus d'histoire au lendemain de 1968. L'interdisciplinarité, l'un des mots d'ordre des réformateurs des années 1960, est souvent placée au cœur des projets de transformation ou de création des structures universitaires après mai-juin 68. Pourtant très vite, à Nanterre comme à Vincennes ou à Paris VII, la mise en œuvre de ce principe se heurte à divers obstacles. Nous reviendrons ainsi sur les freins institutionnels, mais aussi sur les difficultés pratiques et les oppositions (explicites ou implicites) au sein de la corporation historique qu'a rencontrées la mise en œuvre de l'interdisciplinarité dans les cursus de formation en histoire.

Atelier C5

**Mardi 28
juin**

9h-11h

**Salle
BEL 015**

Camelia RUNCEANU (EHESS, CESSP)

LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE DANS LA ROUMANIE POSTCOMMUNISTE

Phénomène spécifique à l'espace est-européen après la chute du communisme, l'apparition des universités privées en nombre important s'accompagne en Roumanie de la marketisation de l'enseignement supérieur par l'introduction de la logique de marché dans les universités d'État.

Comme dans d'autres pays ex-communistes, en Roumanie on assistera à l'apparition d'universités privées. La grande majorité des établissements sont apparus entre 1990 et 1993 en se constituant en associations ou en fondations, créés en vertu d'une loi qui date de la période de l'entre-deux-guerres.

En 1999, le nombre d'universités privées dépasse celui des universités publiques (59 universités publiques et 67 universités privées). L'apparition des universités privées en nombre si important dès le début des années 1990 répond-elle à une nécessité de la société après une relative décroissance du nombre d'étudiants ? S'agit-il d'une réelle demande sociale, étant donné qu'en 1990 fonctionnaient 48 universités publiques ?

En 1999, les universités publiques adoptent la logique de marché par la création des places supplémentaires à l'intention des étudiants qui n'ont pas réussi le concours d'entrée et qui peuvent payer leurs études. Ce cadre légal est justifié comme mesure destinée à contrer la concurrence des universités privées. La marketisation de l'université constituera le pas vers la dévaluation des diplômes obtenus dans des universités d'État et le déclin des universités publiques. Dans le recrutement des fonctionnaires, les institutions ne font pas de distinction entre les diplômes obtenus dans des universités privées ou publiques. Le nombre de diplômés des universités privées parmi les élus siégeant dans le Parlement roumain est important.

Camille ROELENS (Université de Lausanne, CIRE)

1980-2020, L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE EN DEBAT. INTELLECTUEL·LES, POLITIQUES UNIVERSITAIRES ET RECOMPOSITIONS IDEOLOGIQUES

Cette contribution procède d'une articulation entre approches historiennes en éducation d'une part, philosophie politique de l'éducation et histoire des idées d'autre part.

Le corpus travaillé, dans une démarche herméneutique, sera constitué des vingt-huit articles publiés dans la revue *Le Débat* durant ces quarante années d'existence, et référencés sur le site de la revue sous le mot-clé « Enseignement supérieur et recherche ».

Un premier temps de l'étude de ce corpus sera consacré à proposer – dans une perspective compréhensive – un panorama synthétique desdites contributions, de leurs auteur·es, des logiques de dossiers et/ou des connexions à l'actualité politique et sociale qui les rassemblent. Nous tâcherons ici de montrer les cohérences internes entre lesdites propositions au sein de la revue et l'esprit mis en avant par son fondateur Pierre Nora quant à son ambition dans le paysage intellectuel et éditorial de son temps.

Un second temps cherchera ensuite – en articulation avec certains de nos récents travaux sur ce thème - à amorcer des pistes de prise de distance et de discussion critique de la capacité ou non de cette somme de contributions à rendre compte des recompositions idéologiques contemporaines affectant la question de l'enseignement supérieur sur la même période.

Atelier D1

Mardi 28
juin

14h-16h

Salle
BEL 034

ATELIER D1

Nina LENDRIN (Université de technologie de Compiègne, COSTECH)

L'INDUSTRIALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE

L'étude de la genèse et de l'évolution des systèmes d'enseignement supérieur nationaux en Afrique Subsaharienne, qui apparaissent avec les indépendances des années 1960, met en évidence un paradigme d'industrialisation de l'enseignement supérieur (Moeglin et al., 2016) qui se dessine peu à peu au cours de trois périodes marquées par des considérations et des objectifs très différents. Des années 1960 à 1980, la « planification nationale » amène à une dégradation importante et multifactorielle (massification, dictatures, etc.) des conditions de vie universitaire qui légitime l'intervention de la Banque mondiale sur les plans politique et économique. S'en suit la période des « ajustements structurels » qui se traduisent par le fléchage des subventions vers l'enseignement primaire et secondaire au détriment de l'enseignement supérieur. Puis, reconnaissant que ces ajustements structurels ont fortement pénalisé l'enseignement supérieur du continent africain, le groupe de la Banque mondiale préconise la rationalisation des systèmes d'enseignement supérieur africains. Cela se traduit, en amont par l'externalisation du Processus de Bologne selon l'approche « Tuning » (Gonzales, Wagenaar, 2006), et par l'aval avec la technologisation de l'enseignement présentée comme solution à la massification de la demande de formation. Le lancement dès 1997, paradoxal au regard des infrastructures alors disponibles, de l'Université Virtuelle Africaine (UVA) en témoigne et peut s'appréhender comme une utilitarisation de la technique puisqu'un véritable « mythe » de l'UVA se forme avec le temps et diffuse, bien au-delà du projet initial, des espérances d'université sans murs. La rationalisation des offres de formation s'inscrit ainsi dans la continuité des stratégies de développement mis en œuvre précédemment et draine les mêmes caractéristiques : mécanismes de dépendance (Lafrance, 2018), manque de prise en compte du contexte local (Affa'a, Des Lierres, 2002) surtout en ce qui concerne le développement des infrastructures et la capacité de réception des technologies introduites (Kiyindou, 2010).

Aline WALTZING (Sciences Po Paris, CSO)

LES UNIVERSITES EVALUEES. FRANCE, PAYS-BAS, ANNEES 1980 ET 1990

Dans les années 1980, plusieurs pays européens ont connu l'apparition de systèmes nationaux d'« évaluation » de leurs établissements d'enseignement supérieur. C'est le cas de la France et des Pays-Bas, où ont émergé en 1985 le Comité national d'évaluation (CNÉ) et l'Association des universités néerlandaises coopérantes (VSNU). Ces deux institutions envoyaient des comités de visite dans les universités afin de préparer des rapports sur l'enseignement et la recherche menés dans ces établissements.

Fondée sur les archives de ces deux institutions, cette communication propose de retracer les raisons et les modalités de l'émergence de telles pratiques dans les années 1980 : cette enquête permet d'aborder les nouveaux rapports entre États et établissements, les négociations ayant mené à leur création, mais révèle aussi des universités en pleine transformation, où les dirigeants se saisissent de ces nouvelles pratiques pour leur propre compte.

Prendre la généalogie et le fonctionnement de ces deux institutions comme cas d'études présente plusieurs intérêts : en effet, alors que les transformations des mondes universitaires depuis les années 1960 sont bien documentées, les travaux portant sur les pratiques d'évaluation des universités se concentrent davantage sur le tournant des années 2000. Or je m'emploierai dans cette communication à analyser comment les systèmes d'évaluation des années 1980 s'insèrent dans ces transformations plus larges.

Atelier D1

**Mardi 28
juin**

14h-16h

**Salle
BEL 034**

Étienne BORDES (Université Sorbonne Paris Nord, Pléiade)

LA CONFERENCE DES PRESIDENTS D'UNIVERSITE, HISTOIRE D'UNE ORGANISATION ENTRE DEUX NIVEAUX D'ECHELLE (FIN DES ANNEES 1960 – FIN DES ANNEES 2000)

Née de la loi Faure et de la réorganisation des institutions universitaires post-1968, la Conférence des présidents d'université se positionne dès son origine comme une organisation à l'interface de deux échelles de pouvoir. Comme assemblée de chefs d'établissements élus, elle émane fondamentalement du local et constitue un espace horizontal d'échange et de partage entre présidents. Comme organisation représentative se réunissant à Paris en présence du ministre ou de ses représentants elle s'intègre à un jeu politique national, dans un univers d'acteurs et d'organisations qui représentent l'université ou ses composantes sur une base disciplinaire et/ou syndicale.

La communication que je propose aura pour objectif de ressaisir les implications que cette position d'interface a dans l'histoire de la CPU, de comprendre pourquoi elle traduit les recompositions de la configuration universitaire française depuis 1970 (Musselin, 2000).

Trois questions guideront ainsi le parcours dans cette histoire de jeu d'échelle :

- Comment l'évolution de la CPU comme organisation reflète l'histoire des établissements de leur naissance à la période de la loi LRU de 2007, et fait surtout apparaître le tournant qu'a représenté la contractualisation dans la configuration universitaire française ?
- Quelle force cette position charnière donne-t-elle à la Conférence ?
- Comment la diversité des établissements influence la vie politique interne de la Conférence, et en particulier la recherche d'un programme collectif largement consensuel par ses dirigeants ?

Pour cela, je fonderai mon propos sur des éléments empiriques que j'ai pu recueillir dans le cadre d'un travail de thèse. Le corpus croise ainsi des documents (compte-rendu de séance, correspondance) conservés dans les fonds d'archives de la CPU, 40 entretiens menés avec d'anciens présidents et acteurs de l'enseignement supérieur et les résultats d'une prosopographie complète des présidents d'université.

Atelier D2

Mardi 28
juin

14h-16h

Salle
BEL 019

ATELIER D2

Antonin DUBOIS (EHESS, IRIS)

LA BARRIÈRE PLUS QUE LE NIVEAU. LES MOBILISATIONS ETUDIANTES CONTRE LES DISPENSES DE BACCALAUREAT EN FRANCE AVANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

La délimitation des frontières d'un groupe social et des conditions d'accès à celui-ci par ses membres sont indispensables à sa constitution et à sa perpétuation. C'est ce que se propose d'interroger cette communication, en analysant les mobilisations des étudiants français contre les dispenses et équivalences de baccalauréat durant la vingtaine d'années qui précèdent la Première Guerre mondiale. La possession du baccalauréat constitue une condition administrative essentielle pour obtenir le droit de s'inscrire comme étudiant dans les facultés. Ces mobilisations peuvent ainsi être comprises comme une tentative visant au maintien du rôle de barrière du baccalauréat et de défense du statut d'étudiant, durant une période de hausse et de diversification des effectifs estudiantins. Ces mobilisations, qui semblent à première vue une spécificité française avant 1914, aboutissent à un décret en 1909 et à un arrêté en 1912, qui ne satisfont que partiellement les étudiants. Ainsi, cette communication proposera une histoire des usages politiques du baccalauréat, qui permettra de mieux comprendre la place de ce diplôme dans la société française environ un siècle après sa création.

Ana-Maria STAN (Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie, Musée d'histoire)

LA DISPUTE UNIVERSITÉS - ÉCOLES SUPÉRIEURES REFLETÉE DANS LES DÉBATS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS UNIVERSITAIRES DE ROUMANIE ET DANS LA LÉGISLATION ROUMAINE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1919-1943)

Dans la première moitié du XX^e siècle, un vif débat eut lieu en Roumanie concernant le statut, le rôle et les spécificités des universités par rapport aux autres académies et écoles supérieures qui formaient le système d'enseignement universitaire national. Porté dans le milieu des spécialistes (en particulier lors des congrès annuels de l'Association des professeurs universitaires de Roumanie - A.P.U.R.), mais aussi dans la presse ou par les hommes politiques, cette discussion engendra une modernisation dans le fonctionnement des institutions et des changements dans la législation de l'enseignement supérieur votée par le Parlement dans les années 1930 et 1940. Notre intervention cherche à décrypter les diverses étapes et les progrès enregistrés par la vie académique roumaine de l'époque, ainsi que les influences et les différences entre celle-ci et les universités/ écoles supérieures des autres pays européens.

Atelier D2

**Mardi 28
juin**

14h-16h

**Salle
BEL 019**

Ronan RICHARD (Université Rennes 2, Tempora)

(DIS)CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN CONTEXTE DE CAPTIVITÉ. L'EXEMPLE PILOTE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU CAMP DE L'ÎLE LONGUE (1916-1920)

Le sort des étudiants en guerre reste un angle mort historiographique. Au front, peu parvinrent, à l'exception peut-être des étudiants en médecine, à maintenir une forme de continuité, même ténue, avec leurs apprentissages disciplinaires. À l'inverse, la captivité pouvait leur offrir, lorsque les administrations daignaient se saisir de cet enjeu, un cadre de travail et des ressources. Sur cette question, le dépôt d'internés civils de l'Île Longue constitue un laboratoire d'étude très pertinent. Avec son effectif de 2000 captifs, il suscita des opportunités de rencontres et d'initiatives sans commune mesure avec les autres camps. Doté d'une bibliothèque de 8000 volumes, de salles de travail, d'un théâtre et d'un journal animés par des figures scientifiques et culturelles reconnues, il vit se créer en son sein une université populaire totalement inédite dans ses formes comme dans son envergure. Conçue hors de tout cadre institutionnel, elle permit à chaque interné, et en premier chef aux étudiants, d'y préserver leur conatus en se saisissant des multiples offres pédagogiques contenues dans un catalogue riche d'une centaine de cours balayant un panel de 59 disciplines. Les enseignements prodigués renseignent sur les recompositions opérées *intra muros*, chacun s'efforçant de persévérer dans son être en partageant ses savoirs. Par-delà les aléas, les étudiants regroupés dans ce dépôt y tirèrent profit d'une dynamique éducative inégalée, susceptible de donner un sens à leur captivité.

Florent PITON (LabEx HaStec, IMAf)

CONFLITS POLITIQUES ET OPPOSITIONS RÉGIONALISTES À L'UNIVERSITÉ. LE CAMPUS DE NYAKINAMA AU RWANDA DE SA CRÉATION AU GÉNOCIDE DES TUTSI (1981-1994)

Ouverte en 1963 un an après l'indépendance, l'Université nationale du Rwanda est dès sa création un lieu d'expression des oppositions régionalistes et des violences ethno-politiques qui jalonnent l'histoire du pays. Cette communication propose de s'intéresser au campus de Nyakinama qui accueille la faculté des lettres à partir de 1981. À partir d'entretiens avec d'ancien-es professeur-es et d'archives publiques et privées, elle revient sur le contexte de création de ce nouveau campus, désiré par le doyen d'alors mais qui rencontre la franche hostilité de l'essentiel de l'équipe pédagogique et des étudiant-es. Tout au long des années 1980, et plus encore durant la guerre civile et jusqu'au génocide entre 1990 et 1994, le campus est le théâtre d'une opposition d'abord sourde puis assumée, culminant avec le génocide des Tutsi au cours duquel de nombreux-ses enseignant-es et étudiant-es tantôt sont assassiné-es, tantôt participent au processus génocidaire. Par cette étude de cas, il s'agit de réfléchir à la manière dont un établissement universitaire – plus particulièrement ici l'une de ces composantes facultaires – s'inscrit dans les dynamiques politiques nationales dont il constitue un pôle privilégié d'observation.

Atelier D3

Mardi 28
juin

14h-16h

Salle
BEL 016

ATELIER D3

Virgile ROYEN (Université de Liège, Traverses)

NAISSANCE D'UNE EXPERTISE EN PERSPECTIVE TRANSNATIONALE : LA LUTTE CONTRE LE « CHOMAGE DES INTELLECTUELS » EN BELGIQUE (1918-1940)

La crainte d'une surproduction de diplômés ressurgit régulièrement depuis plusieurs siècles. Cependant, les années 30 se distinguent des crises antérieures de « chômage des intellectuels » par l'émergence, en France, d'acteurs et d'institutions dédiées à l'étude scientifique et apolitique de ce problème si controversé. Or, non seulement ces initiatives faisaient partie d'un phénomène plus vaste de développement d'une « expertise » sur le chômage des diplômés en Europe, mais encore ces experts travaillaient en étroite collaboration, formant une véritable « communauté épistémique » transnationale de réformateurs de l'enseignement supérieur. Cette étude se penchera sur cette dynamique transnationale à travers le cas de la Belgique, et reposera principalement sur l'analyse des publications de ces experts, sur les archives des grandes organisations internationales et sur celles du Bureau belge de Statistique Universitaire.

Marie-Élise HUNYADI (Université catholique de l'Ouest, LIRFE)

« ON PEUT ÊTRE INTELLIGENTES, STUDIEUSES, SAVANTES, MAIS N'OUBLIONS JAMAIS D'ÊTRE FEMMES » : LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS ET LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ SOCIALE DE FEMMES DIPLOMÉES (1919-1970)

Cette contribution se propose d'interroger les procédés rhétoriques utilisés par les dirigeantes de la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités pour construire une identité collective de femmes diplômées, en s'intéressant aux représentations qu'elles portent sur elles-mêmes à la fois comme groupe associatif et comme groupe social. Elles tentent notamment de donner corps à leurs idéaux pacifistes et féministes *via* l'écriture quasi-mythifiée de l'histoire de leur association et de portraits des fondatrices et dirigeantes, retrouvés dans les rapports des congrès internationaux et les nécrologies publiées dans la revue de l'association française. Ce faisant, il s'agit d'analyser d'une part la fonction accordée à leur expérience étudiante dans la construction de cette identité collective, et d'autre part les qualités et parcours universitaires, professionnels, associatifs et privés valorisés par les dirigeantes. Cette étude concerne les années 1920 jusqu'à la fin des années 1960 ce qui permet de contribuer à l'histoire du processus de féminisation de l'Université en étudiant les générations faisant suite aux pionnières. Par ailleurs, nous adoptons une perspective transnationale croisant l'analyse des discours des dirigeantes à l'échelle de la Fédération internationale à ceux des membres de l'association française, permettant de replacer la situation des étudiantes et des diplômées françaises dans les circulations transnationales d'idées et de pratiques éducatives.

Atelier D3

**Mardi 28
juin**

14h-16h

**Salle
BEL 016**

Meijuan LU (Université Lumière Lyon 2, ECP), **Jing ZHAO** (Université normale de Hangzhou, ECP) et **André ROBERT** (Université Lumière Lyon 2, ECP)

LES POLITIQUES CHINOISES DE COMPREHENSION INTERNATIONALE ET D'INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (IES) : L'EXEMPLE DE L'UNIVERSITE DU YUNNAN (FIN XX^E– DEBUT XXI^E SIECLE)

La question posée par notre communication sera la suivante : comment un établissement universitaire chinois s'inscrit-il dans les politiques, nationale et régionale, d'IES et de mobilité étudiante ? Comment est-il en mesure aujourd'hui de faire valoir des spécificités et de manifester éventuellement une autonomie ?

La politique chinoise d'IES et d'incitation à la mobilité internationale des étudiants s'inscrit actuellement dans des orientations éducatives globales qui comprennent cinq volets : volonté de maintenir la souveraineté éducative de la Chine, réduction des inégalités entre les régions, préférence donnée aux sciences « dures », recherche de plus d'équilibre entre l'envoi d'étudiants vers l'étranger et l'accueil d'étudiants étrangers, volonté de maintenir un engagement fort avec les sociétés occidentales. Cette politique tournée vers l'international dispose d'une certaine ancienneté dont la communication s'emploiera, dans un premier temps, à rendre compte à partir des années 1980 (la « nouvelle ère »), au niveau « macro » (État central). Les régions développent elles-mêmes des politiques spécifiques tournées vers l'internationalisation en présentant notamment des conditions d'accueil favorables pour des étudiants étrangers, et de bonne réinsertion pour les Chinois revenant de l'étranger après obtention d'un diplôme. Nous présenterons (niveau méso) l'exemple de la région du Yunnan (sud-est de la Chine). Le troisième de la communication se consacrera à l'investigation de la politique d'IES et de mobilité étudiante à l'échelon d'une université en particulier : l'Université du Yunnan (niveau micro).

La méthode principale mobilisée sera celle de la synthèse de textes chinois non connus en Occident et de l'analyse de contenu de documents politiques officiels ainsi que de sites internet aux trois échelons de l'Etat central, d'une région, d'une université.

Cédric MAYRARGUE (Sciences Po Bordeaux, LAM) et **Soumaila Albert MALLE** (ENS de Bamako, Mali)

CONSTRUIRE L'INSTITUTION UNIVERSITAIRE AU MALI, ENTRE ENJEUX NATIONAUX ET LOGIQUES TRANSNATIONALES (1993-2020)

Au Mali, l'institution universitaire apparaît comme une création particulièrement tardive. La naissance de la première université publique en 1996 se matérialise dans un contexte doublement contraint. Au niveau national, l'édification d'un modèle démocratique, consécutif à la chute du régime militaire en 1991, et l'accent mis par les nouvelles autorités sur la formation se confrontent au sous-financement du secteur et à de multiples blocages internes. L'édification d'un modèle universitaire est dans le même temps façonné par des logiques transnationales comme en témoignent le rôle de certains acteurs internationaux (coopérations bilatérales, organisations régionales inter-gouvernementales, Banque mondiale, consultants) et la circulation de modèles (réforme des cycles Licence Master Doctorat, instruments du *new public management*, évaluation).

Ainsi, l'histoire courte de l'université au Mali constitue un objet d'étude pour appréhender l'articulation entre des logiques nationales visant à construire une université intégrée à son environnement et totalement arrimée aux réalités locales, et des processus d'internationalisation.

Cette communication entend ainsi interroger la fabrique de l'institution universitaire malienne en distinguant trois phases : celle de la création de l'université (années 1990), celle de la délicate consolidation (années 2000) et enfin celle de mise en réforme de l'université (années 2010), qui voient acteurs nationaux et internationaux interagir.

Atelier D4

Mardi 28
juin

14h-16h

Salle
BEL 020

ATELIER D4

Patrick LECHAUX (Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, CIRCEFT)

LES ECOLES DE SERVICE SOCIAL DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES EN FRANCE : UNE « UNIVERSITE » DE FEMMES ALTERNATIVE A L'OPPOSITION DE « GENRE DE FORMATION » (UNIVERSITE HUMBOLDTIENNE POSITIVISTE ET ECOLES PROFESSIONNELLES)

Le processus français de professionnalisation du service social émerge au début du XX^e siècle se déploie à distance de l'université, faisant des écoles un segment singulier de l'enseignement supérieur au niveau international. L'exploration de cette singularité (travail sur les archives des écoles sociales, analyse historiographique de l'enseignement supérieur sous l'angle des rapports de l'université à la recherche et à la Réforme sociale) m'a conduit à deux principaux résultats.

À la différence du modèle anglo-saxon de « l'université utile socialement » et professionnellement, on observe en France une dualité de « genre de formation » écoles professionnelles/université humboldtienne qui s'impose comme principe organisateur du champ de l'enseignement supérieur. Ce n'est pas tant la question de l'ouverture sociale de l'université qui fait clivage que sa conception ainsi que celle du statut du savoir : la science éclairant et guidant l'action pour le modèle « positiviste » (L. Liard) par opposition aux savoirs techniques et empiriques des écoles professionnelles (Ecoles normales d'instituteurs notamment).

À l'écart de cette opposition de genre, se déploie une formule hybride à travers le couplage de la chaire de Prévoyance et assistance sociales du Collège de France (Fuster 1910-1934) avec 3 écoles sociales, autour du modèle d'une « science pratique » construite par croisement de savoirs académiques avec les savoirs professionnels des praticiens.

Cyrille Bock (CY Cergy Paris Université, EMA)

L'UNIVERSITARISATION DES FORMATIONS D'ANIMATEURS PROFESSIONNELS : UN PROCESSUS LENT

En 1936, sous le Front Populaire, les premiers diplômés d'animateurs sont créés (Lassus, 2017). Puis, de nombreuses expérimentations ont lieu jusqu'à la fin des années 1970 (Mignon, 1998). Des formations sont portées : d'un côté par les fédérations d'éducation populaire ; d'un autre côté, par des universités. Cependant, bien que des formations soient mises en place par les universités, les fédérations d'éducation populaire continuent de développer leur propre filière de formation. Enfin, dans les années 2000, ces formations sont percutées par le processus de Bologne qui normalise et restructure les diplômes. Les universités investissent fortement les formations d'animateurs en particulier en proposant des doubles cursus en partenariat avec des acteurs de l'animation. Cette communication vise à mettre en lumière le processus d'universitarisation (Bourdoncle, 2007) dans l'animation professionnelle en s'intéressant à l'évolution des formations. Pour cela, une périodisation (Leduc, 2014) permet d'identifier trois temps afin d'appréhender ce processus : premièrement, entre 1936 et 1967, où les premières formations sont mises en place indépendamment des universités ; deuxièmement, entre 1968 et 2000, où les formations sont structurées en filière et où l'université propose des formations d'animateurs ; troisièmement, entre 2001 et aujourd'hui, où le processus de Bologne (Musselin et Froment, 2007) entraîne une accélération de l'universitarisation en fractionnant les diplômes en unités de compétences favorisant ainsi les équivalences entre les diplômes de l'animation et les diplômes universitaires. Les données empiriques permettant de questionner la recomposition des formations sont de différents types. D'une part, 57 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des acteurs de la formation, des syndicats et des fonctionnaires de l'État sur trois marchés locaux contrastés. D'autre part, un questionnaire, portant sur la morphologie des acteurs de la formation dans l'animation professionnelle, a été envoyé à 250 acteurs au niveau national (pour un retour de 100 questionnaires complets).

**Atelier D4
Mardi 28
juin**

14h-16h

**Salle
BEL 020**

Anne RUOLT (IBN, CIRNEF-GSRL)

QUEL·LES ENSEIGNANT·ES POUR QUEL·LES ETUDIANT·ES ENTRE 1921 ET 2021 A L'IBN ? UNE CONTRIBUTION A LA SOCIO-HISTOIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU XX^e SIECLE EN FRANCE A PARTIR DE TRAJECTOIRES DE PROFESSEURS ET D'ELEVES

Cette recherche socio-historique longitudinale, selon une approche herméneutique des archives textuelles, et sémio-comparative de l'iconographie à plusieurs époques, a pour objet l'évolution des profils des 2074 étudiant(e)s recensés entre 1921 et 2021 (excepté entre 1939 – 1944, les années de guerre où l'École fut contrainte de fermer), et pour objectif de forger une typologie de cette évolution. Elle prolonge les travaux qui ont conduit à la publication, en 2021 d'une monographie pour le centenaire de cet établissement d'enseignement supérieur privé ouvert, inscrit à l'Académie de Créteil, unique à ce jour en France, formant au niveau L3 des ministres du culte protestant. La période sera divisée en trois « moments » déterminés par le passage à un nouveau profil de direction que nous avons ainsi typologisé : les fondateurs (1921-1939), les héritiers (1944-1977), les successeurs (1977-1921). La large collecte des données comprend plusieurs types de sources. Parmi les textuelles : deux revues *Grâce et vérité* (1912-1951), *Cahiers de l'Institut* (1925-2019), devant *L'Ibphile* (2019-), diverses brochures, les PV des CA et AG avec statistiques, la comptabilité d'avant-guerre, les dossiers d'étudiants (lacunaires pour les débuts). S'ajoutent aux sources iconographiques, quelques témoignages récoltés auprès d'anciens élèves ayant librement répondu à l'appel à contribution publié dans le journal de l'École.

Christelle Hounsou (Université Paris Cité, URMIS)

D'AUXILIAIRES DE SANTE COLONIAUX A PRATICIENS A DIPLOME ETRANGER. ÉLÉMENTS POUR UNE SOCIOHISTOIRE DE LA PROFESSION MEDICALE EN AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE

L'école africaine de médecine de Dakar au Sénégal, fondée en 1918 a formé les premiers « médecins africains », auxiliaires de santé au service de l'entreprise coloniale en Afrique de l'Ouest francophone. Après les indépendances, les universités nationales offrent à la profession médicale le cadre de professionnalisation et d'institutionnalisation inspiré des modèles occidentaux (diplôme universitaire, sélection à l'entrée, apprentissage théorique et pratique, régulation des effectifs), mais mis en tension par le sous-investissement dans l'enseignement supérieur et dans les systèmes de santé. Les mobilités internationales sont devenues une composante essentielle de l'internationalisation de la formation médicale en Afrique de l'Ouest. La communication s'appuie sur des entretiens biographiques avec des médecins originaires de pays d'Afrique de l'Ouest francophone ayant suivi une formation et exercé en France (1970 - 2000). Elle décrira les trajectoires professionnelles marquées par une auto-construction des curricula de la formation médicale. Elle interrogera dans une perspective sociohistorique les différenciations d'accès aux marchés du travail médical dans les espaces traversés par ces praticiens, fondées notamment sur la nationalisation des diplômes.

Colloque ATRHE 2022 – Organisation

Comité scientifique

Myriam Baron (Université Paris-Est Créteil)
Caroline Barrera (Institut national universitaire Champollion)
Julien Barrier (École normale supérieure de Lyon)
Marianne Blanchard (Université de Toulouse)
Alain Bonnet (Université de Bourgogne)
Anne-Marie Châtelet (ENSA Strasbourg/Université de Strasbourg)
Jean-François Condette (Université de Lille)
Laurent Coudroy de Lille (Université de Paris-Est Créteil)
Pieter Dhondt (University of Eastern Finland)
Nicolas Divert (Université Lyon 2)
Christelle Dormoy-Rajamanan (INSPE Lille HdF, Université de Lille)
Alain Fernex (Université Lyon 2)
Catherine Fillon (Université Lyon 3)
Virginie Fonteneau (Université Paris Saclay)
Françoise Hiraux (UCLouvain)
Rita Hofstetter (Université de Genève)
Guy Lambert (ENSA de Paris-Belleville)
Jean-Luc Le Cam (Université de Bretagne Occidentale)
Pierre Moulinier (Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants)
Boris Noguès (École normale supérieure de Lyon)
Pierre Lamard (Université de technologie de Belfort-Montbéliard)
Mauro Moretti (Università per Stranieri di Siena)
Bruno Poucet (Université de Picardie Jules Verne)
Léonidas Rados (Institut d'histoire A. D. Xenopol, Iași, Roumanie)
Laurent Rollet (Université de Lorraine)
Antoine Savoye (Université Paris 8)
Pierre Verschueren (Université de Franche-Comté)

Comité d'organisation

Dominique Bret (INSPE de l'académie de Paris/Sorbonne Université)
Renaud d'Enfert (Université de Picardie Jules Verne)
Amélie Derobert (Université Lyon 2)
Solenn Huitric (Université Lyon 2)
Youenn Michel (Université de Caen Normandie)
Frédéric Mole (Université de Saint-Étienne)
Emmanuelle Picard (École normale supérieure de Lyon)
André Robert (Université Lyon 2)
Jean-Yves Seguy (Université de Saint-Étienne)
Marianne Thivend (Université Lyon 2)
Yves Verneuil (Université Lyon 2)

Index des intervenants et intervenantes

- Albandea, Ines, 19
Barancy, Félix, 35
Birocheau, Sonia, 19
Biscay, Myriam, 39
Bloquet, Sylvain, 21
Bock, Cyrille, 47
Bordes, Etienne, 42
Casali, Matthieu, 37
Clery, Matthias, 15
Collet, Pauline, 12
Condette, Jean-François, 11
Corentin, Marion, 16
Couchot-Schiex, Sigolène, 20
Delebarre, Maud, 24
Desvignes, Arnaud, 32
Diener, Amandine, 33
Dubois, Antonin, 43
Estran, Jacqueline, 24
Farges, Géraldine, 19
Farges, Patrick, 16
Ferté, Louise, 30
Flahaut, Muriel, 21
Gendry, Damien, 13
Graceffa, Agnès, 25
Heimendinger, Vincent, 39
Heyberger, Laurent, 14
Hounsou, Christelle, 48
Hunyadi, Marie-Elise, 36, 45
Kefer, Marc, 18
Khasiba, Hala, 28
Knittel, Fabien, 17
Lachèze, Cyril, 37
Le Cam, Jean-Luc, 22
Lechaux, Patrick, 47
Lemaire, Marion, 13
Lendrin, Nina, 41
Leon, Véra, 36
Lu, Meijuan, 46
Malle, Soumaila Albert, 46
Martin, Jérôme, 26
Maurer, Pierre, 34
Mayrargue, Cédric, 46
Mériaux, Valentin, 27
Moatti, Alexandre, 14
Neumann, Cédric, 28
Obligi, Cécile, 31
Olçomendy, Argia, 26
Paloque-Berges, Camille, 28
Petitgirard, Loïc, 28
Piton, Florent, 44
Podda, Emanuele, 25
Puche, Amélie, 23
Ramdani, Hacina, 36
Reimond, Grégory, 33
Richard, Ronan, 44
Robert, André, 46
Robin, Emilia, 13
Roelens, Camille, 40
Rogers, Rebecca, 23
Royen, Virgile, 45
Runceanu, Camelia, 40
Ruolt, Anne, 48
Stan, Ana-Maria, 43
Stemmelin, Margo, 11
Szerdahelyi, Loïc, 19, 30
Tomic, Sacha, 27
Trochu, Thibaud, 31
Vergnaud, Camille, 22
Verneuil, Yves, 35
Verschueren, Pierre, 31
Vincent, Yannick, 38
Waltzing, Aline, 41
Yatsenko, Nataliya, 15
Zhao, Jing, 46
Zharova, Ekaterina, 17